



Bibliotheca Lindesiana.

PHILATELIC SECTION.

Crawford 1295

LES

TIMBRES

CANTONNAUX
de la Suisse

d'après

A. de REUTERSKIOLD

~~~~~  
Ouvrage illustré de 30 gravures



PARIS

CHARLES MENDEL, Éditeur  
118 bis, Rue d'Assas, 118 bis

—  
1909

*Droits de reproduction et de traduction réservés  
pour tous pays.*

LES  
TIMBRES  
CANTONAUX  
de la Suisse

Librairie Ch. MENDEL, 118 <sup>bis</sup>, Rue d'Assas, Paris.

## BIBLIOTHÈQUE ILLUSTRÉE

du Collectionneur de Timbres-Poste

dirigée par M. Georges BRUNEL

**Le Timbre-Poste Français**, par Georges BRUNEL. — Histoire de la Poste, et du Timbre en France et dans les Colonies françaises. 1 fort vol. in-8°, illustré de nombreuses figures et de planches hors-texte, 3<sup>e</sup> édition. — Prix, broché..... 5 »  
— relié, fers spéciaux..... 6 50

**Les Timbres de Brême et leurs falsifications**, par Georges BRUNEL. — Description des différentes émissions et des marques secrètes. 1 brochure illustrée de 22 gravures..... 1 25

**Catalogue Memento**, pour servir de Manco-Liste, dressé par Paul MORAND. *France et ses Colonies*..... 0 75  
*Europe et Colonies*..... 0 90  
*Europe, France et Colonies*..... 1 50

**Les Timbres de l'Uruguay**, par SIGISMOND JEAN. — Etude complète de toutes les émissions et de toutes les variétés, illustré de 120 gravures et de planches..... 2 »

**Les Timbres Cantonaux Suisses**, d'après A. de REUTERSKIOLD, 1 vol. illustré de nombreux fac-similés de timbres vrais et faux, avec la manière de les distinguer..... 2 »

**Les Emissions des Timbres Grecs**, par Georges BRUNEL. — Etude raisonnée de toutes les émissions grecques, avec le moyen de les classer rapidement. 1 vol. illustré de nombreuses figures..... 1 75

Paraît tous les mois, à la même librairie :

## LE TIMBRE-POSTE

Journal Indépendant des Collectionneurs  
Georges BRUNEL, Rédacteur en Chef.

Publie de nombreux articles et renseignements du plus haut intérêt pour les Philatélistes, illustré de gravures et de planches en noir et en couleurs.

Abonnement annuel (France et Algérie), 4 fr. entièrement remboursé  
Spécimen franco sur demande.

LES  
TIMBRES  
CANTONNAUX  
de la Suisse

d'après

A. de REUTERSKIOLD

---

Ouvrage illustré de 30 gravures

---

PARIS  
CHARLES MENDEL, Éditeur  
118 bis, Rue d'Assas, 118 bis

1909

*Droits de reproduction et de traduction réservés  
pour tous pays.*

*Published 31 janvier 1909*  
*Privilege of copyright in the united states reserved under*  
*the act approved march 3 1905*  
*by Charles Mendel Editor.*

# LES TIMBRES CANTONAUX DE LA SUISSE

---

## ORIGINAUX ET FALSIFICATIONS

Par suite de la célèbre vente des timbres de feu Le Roy d'Etiolles, nous avons pu avoir en main toute une série de timbres Cantonaux suisses, que nous nous sommes empressés de faire graver et dont on trouvera les types reproduits dans ces pages. On pourra avoir ainsi la représentation *exacte* de ces vignettes rares. Mais un simple examen, une courte comparaison ne suffiraient pas pour reconnaître les vrais timbres des faux, certaines falsifications étant fort bien faites.

D'autre part, il existe en Suisse, un collectionneur qui est l'homme le plus savant en philatélie suisse, je nomme M. de Reuterskiold, ancien président de la société Lausannoise, qui est l'auteur de travaux absolument remarquables au point de vue historique et dont un ouvrage, magnifiquement édité par Hachette, qui n'est malheureusement pas

à la portée de tout le monde, étant donnés son prix et sa rareté, contient l'histoire complète, avec la reproduction de toutes les planches, des célèbres timbres Cantonaux.

Nous avons donc pensé que c'était le moment de publier en France une étude bien complète sur ces timbres aussi appréciés dans notre pays que dans le monde entier et grâce à la facilité que nous avons eu d'avoir à notre disposition les types des vrais et des faux timbres, à la collaboration que veut bien nous apporter M. de Reuterskiold, en nous permettant de puiser dans ses ouvrages et dans les articles qu'il a publiés dans différents organes, de manière à condenser tout ce qui est intéressant à connaître sur ces timbres, nous allons être à même de renseigner complètement et définitivement les lecteurs sur les timbres Cantonaux suisses.

Avec les explications très complètes, ils auront sous les yeux la reproduction des originaux et pourront ainsi les comparer avec les timbres qu'on leur offrira et discerner à bon escient les vrais et les faux (1).

Georges BRUNEL.

---

(1) Le numéro d'avril 1907 du journal le *Timbre-Poste* contient une planche en couleurs des timbres Cantonaux suisses, tirée par les procédés trichromes; ces timbres sont reproduits avec une fidélité remarquable.  
N. de l'A.



## CHAPITRE I

### Les Timbres Cantonaux

En Suisse, trois cantons seulement eurent des timbres spéciaux : Zurich, Genève et Bâle. Mais pour Zürich il y eut en outre un timbre dit de Winterthur et pour Genève il fut émis deux autres vignettes dites de Vaud et Neuchâtel.

*Les timbres de Zürich* se composaient de 4 et 6 rappen. Un simple chiffre sur un fond quadrillé composait tout le dessin.

*Le timbre de Bâle* est celui de la célèbre colombe.

*Le timbre de Genève* représentait les armes de Genève, il y eut 2 types, un double timbre avec port cantonal dans le haut à cheval sur les deux vignettes, puis un seul un peu plus grand, du même modèle. Pendant la période de transition, deux autres timbres servirent dans le 1<sup>er</sup> arrondissement postal, soit dans le canton de Genève.

*Les timbres dits de Vaud* se composaient d'un rectangle en largeur, portant la croix de Genève sur fond rouge, dans le centre d'un cor de chasse, ils furent employés en 1849 et 1850.

*Le timbre dit de Neuchâtel* est un rectangle en hauteur portant au centre sur fond rouge la croix

de Genève. Ce timbre ne dura qu'une année, en 1851.

*Le timbre dit de Winterthur* se rapproche beaucoup des précédents, mais il est moins bien gravé. Il sert dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, soit dans les cantons de Zurich, Zug, Shaffouse et Thurgovie.

Nous allons étudier chaque timbre séparément, en indiquant d'une façon claire et précise quels sont les signes qui caractérisent les authentiques et en même temps nous citerons les principales falsifications, en reproduisant celles qui sont les plus dangereuses.

---

## CHAPITRE II

### Les Timbres de Zürich

La réussite du système d'affranchissement à l'aide d'une vignette, inaugurée en Angleterre, incita en 1843 le canton de Zürich à se servir de ce moyen pour affranchir les lettres de son canton.

Le département des finances fit, en conformité de la réunion du conseil, exécuter des vignettes qui parurent dans les premiers jours du mois de mars 1843. Il y eut 2 valeurs les 4 et 6 rappen ; la première servant pour le rayon local, la deuxième pour le rayon cantonal. Les timbres de Zürich sont composés d'un double rectangle en hauteur, à l'intérieur duquel se trouve un grand chiffre à double trait, (4 ou 6) indiquant la valeur ; le fond est formé de lignes obliques s'entrecroisant quatre par quatre et formant ainsi un damier.

Dans l'espace compris entre le filet d'encadrement, il y a en haut le mot ZÜRICH et en bas LOCAL-TAXE OU CANTONAL-TAXE, sur fond ligné horizontalement. A droite et à gauche, il y a une série de demi arcs (6 1/2) séparés par des triples fleurons, sur fond ligné verticalement.

Les arcs contiennent chacun *trois points noirs* sauf les deux arcs, qui se trouvent en haut, à gauche, et en bas, à droite, et qui ne contiennent qu'*un seul point noir*.

Les angles sont formés par les prolongements des lignages horizontaux et verticaux des bordures, ils sont ainsi quadrillés par le fait de la juxtaposition de ces deux lignages, dans chacun se trouvent cinq points noirs disposés en forme de croix.

Les timbres de Zürich furent lithographiés sur papier assez épais; le dessin primitif des 5 types fut reporté sur la pierre, de manière à faire 10 rangées de 10 timbres, la feuille se composait donc



Fig. 1 — Reproduction d'un  
4 rappen neuf



P.P.

Fig. 2 et 3 — Oblitérations ayant servi  
à annuler les timbres de Zürich

de 100 timbres qui avant d'être livrés à la circulation, passèrent sous une machine qui imprima, sur toute la surface des feuilles, un fond de lignes rouge minces. Ces lignes sont horizontales ou verticales, par rapport au timbre, suivant le sens de la feuille au moment de son entrée sous la



Planche 1.

Reproduction de deux séries complètes des 4 et 6 rappen de Zürich.

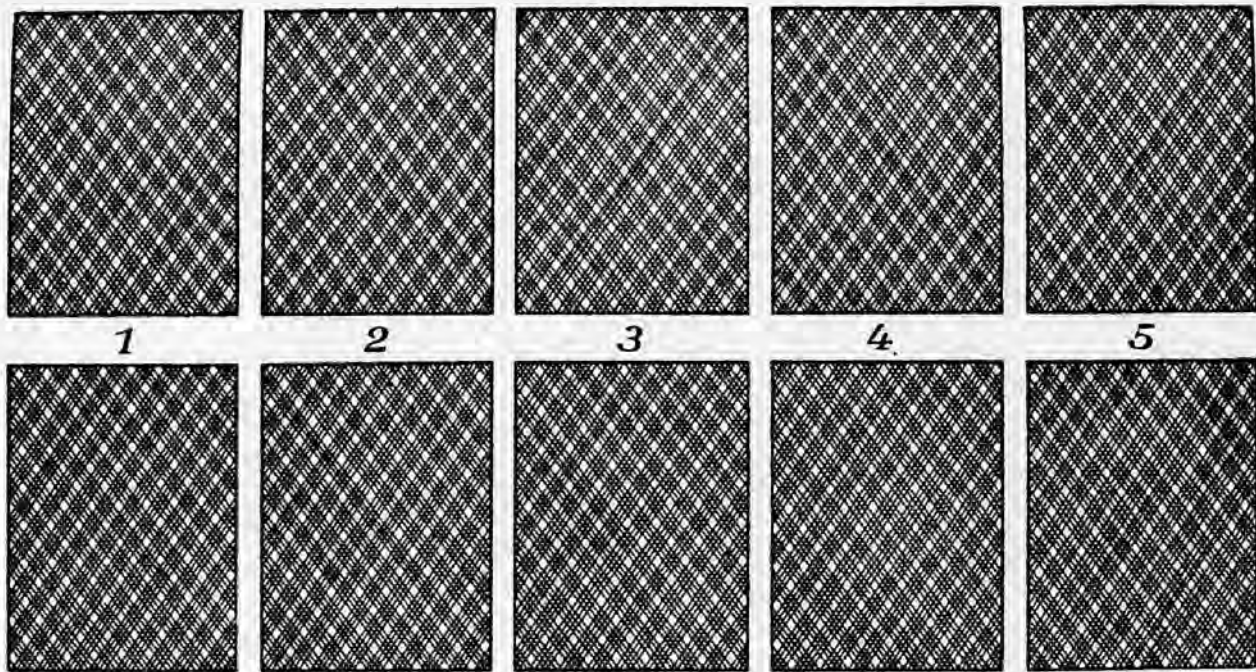


Planche 2. — Reproduction (agrandie) des fonds de 4 et 6 rappen de Zürich.  
(En haut les 5 types de 4 rappen, en bas ceux de 6 rappen)

presse, mais tous les timbres de Zürich ont eu cette surcharge et ceux qu'on rencontre sans elle, sont des exemplaires passés, décolorés ou lavés chimiquement.

Chaque valeur comporte cinq types qui sont différenciés par le fond de lignes obliques formant damier et que nous reproduisons sur la planche 2 ci-contre.

Ce sont ces lignes qui surtout permettent de reconnaître les faux, c'est ce qui fait que nous en donnons une description détaillée.

### Fond pour le 4 Rappen.

a) Lignes obliques, comptées à partir du coin supérieur gauche.

Type 1 1 ligne, puis 15 fois 4 lignes, puis 3 lignes.

|     |   |   |   |    |   |   |   |   |   |   |
|-----|---|---|---|----|---|---|---|---|---|---|
| — 2 | 0 | — | — | 16 | — | 4 | — | — | 0 | — |
| — 3 | 0 | — | — | 16 | — | 4 | — | — | 0 | — |
| — 4 | 3 | — | — | 15 | — | 4 | — | — | 1 | — |
| — 5 | 2 | — | — | 15 | — | 4 | — | — | 2 | — |

b) Lignes obliques, comptées à partir du coin supérieur droit.

Type 1 0 ligne, puis 16 fois 4 lignes, puis 0 ligne.

|     |   |   |   |    |   |   |   |   |   |   |
|-----|---|---|---|----|---|---|---|---|---|---|
| — 2 | 0 | — | — | 16 | — | 4 | — | — | 0 | — |
| — 3 | 3 | — | — | 15 | — | 4 | — | — | 2 | — |
| — 4 | 2 | — | — | 15 | — | 4 | — | — | 3 | — |
| — 5 | 2 | — | — | 15 | — | 4 | — | — | 3 | — |

### Fond pour le 6 Rappen.

a) Lignes obliques comptées à partir du *coin supérieur gauche*.

|        |           |              |           |                |
|--------|-----------|--------------|-----------|----------------|
| Type 1 | 2 lignes, | puis 15 fois | 4 lignes, | puis 2 lignes. |
| — 2    | 1 —       | — 15         | — 4 —     | — 3 —          |
| — 3    | 0 —       | — 15         | — 4 —     | — 3 —          |
| — 4    | 0 —       | — 16         | — 4 —     | — 0 —          |
| — 5    | 2 —       | — 15         | — 4 —     | — 1 —          |

b) Lignes obliques, comptées à partir du *coin supérieur droit*.

|        |          |              |           |               |
|--------|----------|--------------|-----------|---------------|
| Type 1 | 0 ligne, | puis 16 fois | 4 lignes, | puis 1 ligne. |
| — 2    | 3 —      | — 15         | — 4 —     | — 1 —         |
| — 3    | 2 —      | — 15         | — 4 —     | — 3 —         |
| — 4    | 1 —      | — 15         | — 4 —     | — 3 —         |
| — 5    | 1 —      | — 16         | — 4 —     | — 0 —         |

Les oblitérations des timbres de Zürich sont toutes identiques, les griffes ayant été faites sur le même modèle. C'est la rosace que l'on voit sur notre figure 2.

Pour la ville de Zürich, l'oblitération était rouge; elle était noire pour le reste du canton et très rarement bleue (employée à Stafa). Quelques pièces sont oblitérées PP ou encore plus rarement avec la grille cantonale; (9 fig. 4) ce sont des exemplaires employés de 1850 à 1851 après la suppression et ayant passé quand même à la poste pour bon affranchissement.



L'explication de la rareté du *4 rappen* s'explique par ce fait que cette valeur étant destinée à l'affranchissement du port local, peu de gens habitant la même ville, s'écrivaient à cette époque. On faisait porter sa correspondance par un domestique et on ne se servait qu'occasionnellement de la poste.

Pour faciliter la comparaison des exemplaires *bons* avec ceux *faux*, que l'on rencontre en grand nombre et que nous allons étudier dans le prochain chapitre, nous donnons ci-contre un tableau détaillé des signes distinctifs de tous les types de Zürich. On n'aura qu'à s'y reporter pour comparer les exemplaires, et tous ceux n'ayant pas les signes indiqués sont faux *a fortiori*.

## SIGNES DISTINCTIFS

Observation générale : l'u de **Zürich**

| NUMÉROS<br>DES TYPES | BORDURE<br>SUPÉRIEURE                                                                                    | BORDURE<br>INFÉRIEURE                                                                                      |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1                    | 7 lignes horizontales dont <i>une passe</i> sous le mot <b>Zürich</b> , sans toucher aucune des lettres. | 8 lignes horizontales dont <i>aucune</i> ne passe au-dessous de local-taxé.                                |
| 2                    | 6 lignes horizontales dont <i>aucune</i> ne passe sous <b>Zürich</b>                                     | 8 lignes horizontales dont <i>aucune</i> ne passe sous local-taxé.                                         |
| 3                    | 6 lignes horizontales.                                                                                   | 8 lignes horizontales dont <i>une passe</i> sous local-taxé.                                               |
| 4                    | 7 lignes horizontales dont <i>une passe</i> sous <b>Zürich</b> .                                         | 9 lignes horizontale dont une très près de la bordure extérieure, <i>deux lignes</i> sont sous local-taxé. |
| 5                    | 7 lignes horizontales dont <i>une passe</i> sous <b>Zürich</b> .                                         | 9 lignes horizontales dont <i>deux passent</i> sous local et <i>une seulement</i> sous taxé.               |

## DU 4 RAPPEN

est toujours surmonté d'un trema  $\ddot{u}$ , très apparent

| LETTRES                                                                                                   | GRANDEUR<br>DES CHIFFRES                             | OBSERVATIONS                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| R et l de Zürich touchent presque la ligne supérieure de la bordure.                                      | 11 <sup>m/m</sup> 3/4 de large.<br>13 — de haut.     | Il y a <i>un point</i> après local-taxe.<br>(Dans ce type seulement.) |
| U et I de Zürich touchent presque la bordure extérieure.                                                  | 12 <sup>m/m</sup> 1/4 de large.<br>13 — 3/4 de haut. |                                                                       |
| Les lettres Zürich sont toutes égales et remplissent tout l'espace entre la première et la sixième ligne. | 11 <sup>m/m</sup> 3/4 de large.<br>13 — de haut.     |                                                                       |
|                                                                                                           | 11 <sup>m/m</sup> 1/2 de large.<br>13 — de haut.     |                                                                       |
|                                                                                                           | 11 <sup>m/m</sup> 1/2 de large.<br>13 — de haut.     |                                                                       |

## SIGNES DISTINCTIFS

Observation générale : l'**u** de **Zürich** est

| <u>NUMÉROS<br/>DES TYPES</u> | <u>BORDURE<br/>SUPÉRIEURE</u>                                                                 | <u>BORDURE<br/>INFÉRIEURE</u>                                                                                                                                       |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1                            | 8 lignes horizontales, dont <i>une très près</i> du cadre intérieur <i>passé</i> sous Zürich. | 8 lignes horizontales, dont <i>une très près</i> du cadre intérieur, <i>une ligne passé</i> sous cantonal-taxé en touchant seulement l' <b>X</b> de ce dernier mot. |
| 2                            | 8 lignes horizontales dont <i>une passe</i> sous Zürich.                                      | 8 lignes horizontales dont <i>une passe</i> sous cantonal-taxé.                                                                                                     |
| 3                            | 8 lignes horizontales dont <i>une passe</i> sous Zürich.                                      | 8 lignes horizontales dont <i>une passe</i> sous cantonal-taxé.                                                                                                     |
| 4                            | 8 lignes horizontales dont <i>une passe</i> sous Zürich.                                      | 8 lignes horizontales dont <i>une passe</i> sous cantonal-taxé. Cette ligne est brisée sous le <b>T</b> de taxé.                                                    |
| 5                            | 8 lignes horizontales dont <i>deux passent</i> sous Zürich.                                   | 9 lignes horizontales dont <i>une passe</i> sous cantonal-taxé.                                                                                                     |

## DU 6 RAPPEN

toujours surmonté d'un tréma  $\ddot{u}$ , très apparent.

| <u>NUMEROS<br/>DES TYPES</u> | <u>GRANDEUR<br/>DES CHIFFRES</u> | <u>OBSERVATIONS</u>                                          |
|------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| 1                            | 12 m/m de large.                 |                                                              |
| 2                            | 12 m/m de large.                 | <i>Un point après le mot Zürich (dans ce type seulement)</i> |
| 3                            | 11 m/m 1/2 de large.             | <i>Un point après cantonal-taxe.</i>                         |
| 4                            | 11 m/m 1/2 de large.             | <i>Il y a un point après cantonal-taxe.</i>                  |
| 5                            | 11 m/m 1/2 de large.             | <i>Il y a un point après cantonal-taxe.</i>                  |

## CHAPITRE III

### Les Faux de Zürich

Il y a, nous n'apprendrons rien de nouveau à nos lecteurs, plusieurs sortes de faux Zürich, dont quelques-uns fort bien imités; il faut donc un examen soutenu pour les reconnaître.

Les faux peuvent se diviser en plusieurs groupes, ayant chacun des caractères généraux les faisant distinguer aisément.

\* \* \*

GRUPE I. — Les timbres de ce groupe sont les plus faciles à reconnaître, au lieu des cinq points qui se trouvent dans les angles, ils portent les chiffres 1, 8, 4, 3, c'est-à-dire le millésime 1843, mais souvent les chiffres ont été adroitement grattés et on a dessiné les points, plus ou moins exactement, il faut donc recourir à d'autres remarques pour les différencier.

Pour le 6 rappen, la boucle intérieure pénètre dans le corps du chiffre au lieu de descendre parallèlement, sauf pour les catégories *c* et *g*.

a) Sans lignage rouge, ou alors avec des lignes verticales seuls espacées d'un millimètre.

Avec un point après les mots : LOCAL-TAXE et CANTONAL-TAXE.

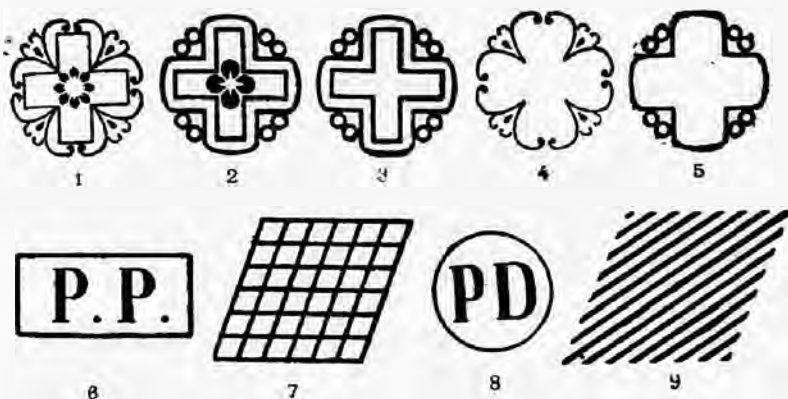


Fig. 4. -- Oblitérations employées à Genève.

1 à 5 : rosaces. — 6 et 8 : port payé à destination. — 7 : grille.  
9 : losange de la Confédération.

Nous indiquons, ci-dessous, suivant la table des fonds, publiée planche 2, le nombre de lignes diagonales des faux timbres; c'est le meilleur moyen de reconnaître leur fausseté.

Nous désignons par I les lignes partant du coin supérieur gauche et par II, celles partant du coin supérieur droit.

|          |      |        |              |           |               |
|----------|------|--------|--------------|-----------|---------------|
| 4 rappen | I 0  | ligne, | puis 18 fois | 4 lignes, | puis 0 ligne. |
| —        | II 3 | —      | 17           | — 4       | — 0 —         |
| 6 rappen | I 3  | —      | 17           | — 4       | — 2 —         |
| —        | II 2 | —      | 17           | — 4       | — 2 —         |

L'oblitération de ces timbres est faite avec une imitation de la rosette de Zürich (voir fig. 2, page 6).

b) Il y a un tirage très foncé de ces timbres, lignes rouges trop colorées, les lignes de fond sont trop rapprochées.

|          |      |        |      |    |      |   |         |      |   |         |
|----------|------|--------|------|----|------|---|---------|------|---|---------|
| 4 rappen | I 0  | ligne, | puis | 20 | fois | 4 | lignes, | puis | 2 | lignes. |
| —        | II 3 | —      | —    | 20 | —    | 4 | —       | —    | 0 | —       |
| 6 rappen | I 0  | —      | —    | 21 | —    | 4 | —       | —    | 1 | —       |
| —        | II 3 | —      | —    | 20 | —    | 4 | —       | —    | 2 | —       |

Ces timbres sont oblitérés avec lignes rouges en forme de courbes étroites.

c) Il n'y a pas de trait d'union entre les mots LOCAL ou CANTONAL et TAXE, le fond est fait de groupes de lignes diagonales plus rapprochées. Il y a deux variétés de 6 rappen, dans l'un l'angle inférieur de gauche contient un 4 court et gros, tandis que dans l'autre le 4 est long et mince.

|          |      |         |      |    |      |   |         |      |   |         |
|----------|------|---------|------|----|------|---|---------|------|---|---------|
| 4 rappen | I 2  | lignes, | puis | 17 | fois | 4 | lignes, | puis | 3 | lignes. |
| —        | II 2 | —       | —    | 18 | —    | 4 | —       | —    | 0 | —       |
| 6 rappen | I 2  | —       | —    | 18 | —    | 4 | —       | —    | 2 | —       |
| —        | II 2 | —       | —    | 18 | —    | 4 | —       | —    | 2 | —       |

Oblitérés avec une imitation de la rosace de Zürich en rouge ou en noir, ne contenant pas la croisée de lignes du milieu.

d) Falsification se reconnaissant à ce que le côté gauche vertical n'a que 8 demi-cercles et 7 et demi sur le côté droit.



4 rappen I 0 ligne, puis 17 fois 4 lignes, puis 2 lignes  
 — II 0 — 17 — 4 — 0 —

6 rappen I 0 ligne, puis 17 fois 4 lignes, puis 1 ligne.  
 — II 3 — 16 — 4 — 2 —

Oblitérés avec une sorte de rosace tellement tronquée qu'elle est informe.

e) Impression trop claire, le fond de lignes obliques est trop fin et les groupes de 4 lignes trop rapprochés les uns des autres.



Fig. 5 et 6. — Faux du groupe I, coins grattés.

4 rappen I 0 ligne, puis 19 fois 4 lignes, puis 0 ligne.  
 — II 0 — 19 4 — 0 —

6 rappen I 0 — 19 4 — 0 —  
 — II 0 — 19 4 — 0 —

Ces timbres ne sont pas connus oblitérés.

f) Pas de traits d'union entre les mots LOCAL et TAXE pour le 4 rappen. Les 4 et 6 rappen ont un point après le mot TAXE.

4 rappen I 3 lignes, puis 17 fois 4 lignes, puis 3 lignes.  
 — II 0 — 18 — 4 — 2 —

6 rappen I 0 — 18 — 4 — 3 —  
 — II 3 — 18 — 4 — 1 —

Oblitérés en noir avec une imitation de la rosace ou par des traits rapprochés.

g) Le côté gauche vertical a huit demi-cercles et le côté droit, sept demi-cercles et une moitié, comme pour d.

Certains 6 rappen portent le mot LOCAL-TAXE au lieu de CANTONAL-TAXE.

|          |      |         |      |    |      |   |         |      |   |         |
|----------|------|---------|------|----|------|---|---------|------|---|---------|
| 4 rappen | I 3  | lignes, | puis | 16 | fois | 4 | lignes, | puis | 2 | lignes. |
| —        | II 2 | —       |      | 16 | —    | 4 | —       |      | 3 | —       |
| 6 rappen | I 3  | —       |      | 16 | —    | 4 | —       |      | 3 | —       |
| —        | II 0 | —       |      | 17 | —    | 4 | —       |      | 0 | —       |

Oblitérés en rouge, avec une imitation de la rosace.

h) Cette série est reconnaissable à la grandeur du mot Zurich et des chiffres qui sont plus gros que dans les originaux.

|          |      |        |      |    |      |   |         |      |   |        |
|----------|------|--------|------|----|------|---|---------|------|---|--------|
| 4 rappen | I 0  | ligne, | puis | 18 | fois | 4 | lignes, | puis | 0 | ligne. |
| —        | II 0 | —      |      | 18 | —    | 4 | —       |      | 0 | —      |
| 6 rappen | I 2  | —      |      | 18 | —    | 4 | —       |      | 0 | —      |
| —        | II 2 | —      |      | 18 | —    | 4 | —       |      | 0 | —      |

Ces timbres ne sont pas connus oblitérés.

\* \* \*

Pour les groupes suivants, les angles ont cinq points, rappelant plus ou moins les originaux.

\* \* \*

GROUPES II. — Cette falsification est rare. On croit que ce sont des essais faits en 1843 par le lithographe Esslinger, de Zürich, l'inscription Zurich est plus haute que dans les originaux, l'u de ZURICH est étroit et signe caractéristique n'est pas

surmonté du trema. Le 4 rappen seule porte aux angles inférieurs 18. 43.

|          |    |           |      |        |    |         |      |          |
|----------|----|-----------|------|--------|----|---------|------|----------|
| 4 rappen | I  | 3 lignes, | puis | 15 gr. | de | 4 lig., | puis | 3 lignes |
| —        | II | 2         | —    | 16     | —  | 4       | —    | 0 —      |
| 6 rappen | I  | 0         | —    | 16     | —  | 4       | —    | 3 —      |
| —        | II | 0         | —    | 16     | —  | 4       | —    | 3 —      |

\*  
\*\*

GRUPE III. — Nous avons classé dans ce groupe d'assez bonnes imitations, signes distinctifs : les quarts de cercles des côtés ont deux points à l'intérieur.

a) Le 4 rappen n'a pas de points dans les angles supérieurs et porte la date 18.43 dans les angles inférieurs; le 6 rappen se trouve sans points dans les angles ou avec cinq points très petits, dans chacun des angles.

|          |    |          |      |         |           |      |          |     |
|----------|----|----------|------|---------|-----------|------|----------|-----|
| 4 rappen | I  | 0 ligne, | puis | 16 fois | 4 lignes, | puis | 2 lignes |     |
| —        | II | 3        | —    | 16      | —         | 4    | —        | 2 — |
| 6 rappen | I  | 2        | —    | 16      | —         | 4    | —        | 1 — |
| —        | II | 1        | —    | 16      | —         | 4    | —        | 2 — |

b) Il y a cinq tout petits points dans chaque angle comme dans le 6 rappen groupe III. Les demi-cercles des côtés sont deux fois plus grands que dans les authentiques.

|          |    |          |      |         |           |      |          |     |
|----------|----|----------|------|---------|-----------|------|----------|-----|
| 4 rappen | I  | 1 ligne, | puis | 16 fois | 4 lignes, | puis | 0 lignes |     |
| —        | II | 2        | —    | 15      | —         | 4    | —        | 3 — |

Oblitérés avec l'imitation de la rosace, de Genève 1849, en noir. (Voir page 19.)

\* \* \*

GRUPE IV. — Mauvaises imitations, chaque côté n'a que 6 demi-cercles et un quart de cercle à la base, il n'a pas de traits verticaux dans les encadrements des deux côtés, ce qui fait que les angles n'ont que des lignes horizontales. Pour le 6 rappen, la boucle intérieure pénètre dans le chiffre, au lieu de descendre parallèlement. †

|          |    |   |        |      |    |        |    |   |       |      |   |       |
|----------|----|---|--------|------|----|--------|----|---|-------|------|---|-------|
| 4 rappen | I  | 1 | ligne, | puis | 15 | group. | de | 4 | lig., | puis | 1 | ligne |
| —        | II | 1 | —      | 15   | —  | 4      | —  | 3 | —     |      |   |       |
| 6 rappen | I  | 3 | —      | 15   | —  | 4      | —  | 0 | —     |      |   |       |
| —        | II | 0 | —      | 15   | —  | 4      | —  | 3 | —     |      |   |       |

Oblitérés avec l'imitation en noir ou en rouge de la rosace de Zürich, trop petite. Cette falsification a été faite à Zürich, vers 1865.

\* \* \*

GRUPE V. — Cette falsification est semblable à cette groupe I, f, la seule différence c'est que les chiffres 1, 8, 4, 3 des angles ont été remplacés par une croisée de lignes verticales et horizontales avec un point au centre, entouré de quatre autres, formant croix, plus ou moins bien placés. Pour le 6 rappen, la boucle intérieure pénètre dans le chiffre, au lieu de descendre parallèlement.

|          |    |   |         |      |    |      |   |         |      |   |        |
|----------|----|---|---------|------|----|------|---|---------|------|---|--------|
| 4 rappen | I  | 3 | lignes, | puis | 17 | fois | 4 | lignes, | puis | 3 | lignes |
| —        | II | 0 | —       | 18   | —  | 4    | — | 2       | —    |   |        |
| 6 rappen | I  | 0 | —       | 18   | —  | 4    | — | 3       | —    |   |        |
| —        | II | 3 | —       | 18   | —  | 4    | — | 1       | —    |   |        |

Oblitérés avec l'imitation en noir de la rosace de Zürich.



GRUPE VI. — Grossière lithographie ayant des lignes rouges a un demi-millimètre l'une de l'autre, le quart de cercle supérieur gauche renferme deux points, celui inférieur de droite a une moitié de point et une sorte de virgule. Le 6 rappen n'a pas de trait d'union entre CANTONAL et TAXE.

|          |      |        |              |           |              |
|----------|------|--------|--------------|-----------|--------------|
| 4 rappen | I 0  | ligne, | puis 17 fois | 4 lignes, | puis 1 ligne |
| —        | II 0 | —      | 16 —         | 4 —       | — 2 —        |
| 6 rappen | I 0  | —      | 17 —         | 4 —       | — 0 —        |
| —        | II 0 | —      | 16 —         | 4 —       | — 3 —        |

L'oblitération est formée de quatre courbes concentriques en noir ou d'un losange de lignes parallèles, en bleu.



GRUPE VII. — Cette falsification est reconnaissable à cette particularité qu'il y a 2 points après le mot ZÜRICH.

|          |      |         |              |           |               |
|----------|------|---------|--------------|-----------|---------------|
| 4 rappen | I 3  | lignes, | puis 16 fois | 4 lignes, | puis 2 lignes |
| —        | II 0 | —       | 17 —         | 4 —       | — 0 —         |
| 6 rappen | I 0  | —       | 17 —         | 4 —       | — 0 —         |
| —        | II 0 | —       | 17 —         | 4 —       | — 0 —         |

Ces timbres portent l'oblitération imitée, en noir ou en rouge, de la rosace de Zürich:



GRUPE VIII. — Types du groupe Ic, mais avec les angles corrigés, correctement.

|          |    |           |              |           |               |   |   |
|----------|----|-----------|--------------|-----------|---------------|---|---|
| 4 rappen | I  | 2 lignes, | puis 17 fois | 4 lignes, | puis 3 lignes |   |   |
| —        | II | 2         | —            | 18 — 4    | —             | 0 | — |
| 6 rappen | I  | 2         | —            | 18 — 4    | —             | 2 | — |
| —        | II | 2         | —            | 18 — 4    | —             | 2 | — |

Oblitérés avec l'imitation de la rosace de Zürich en rouge ou en noir, avec croix dont les bras n'ont que 3 m/m de largeur ou avec PP., dans un cercle, en noir.

\*  
\* \*

GRUPE IX. — C'est la falsification *la plus réussie* et par conséquent la plus dangereuse, qui ait été exécutée. Elle sort de la même maison qui fabrique les faux du groupe IV.



Fig. 7 et 8

Faux du groupe X      Faux du groupe VIII

|          |    |          |              |           |               |   |   |
|----------|----|----------|--------------|-----------|---------------|---|---|
| 4 rappen | I  | 1 ligne, | puis 14 fois | 4 lignes, | puis 3 lignes |   |   |
| —        | II | 0        | —            | 15 — 4    | —             | 0 | — |
| 6 rappen | I  | 3        | —            | 14 — 4    | —             | 0 | — |
| —        | II | 0        | —            | 15 — 4    | —             | 0 | — |

Les oblitérations sont faites avec l'imitation de la rosace de Zürich en noir et en rouge. En noir, elles sont trop petites; elles existent aussi de dimensions normales en rouge ou en noir, mais sans les ornements ronds des angles. Enfin avec

l'oblitération à date, double cercle de 18 mill. de diamètre, avec Zürich et la date au centre.

\* \* \*

GRUPE X. — C'est encore une bonne falsification et le 6 rappen est particulièrement réussi, il est semblable au timbre authentique, type 1, mais on peut le reconnaître à cette particularité que deux des lignes rouges sont trop rapprochées et forment une ligne double, il y a un tréma sur l'u de Zürich. Dans le 4 rappen, le quart de cercle de tête contient deux points noirs, il y a un point noir après LOCAL et CANTONAL TAXE.

|          |             |              |           |               |     |  |
|----------|-------------|--------------|-----------|---------------|-----|--|
| 4 rappen | I 3 lignes, | puis 15 fois | 4 lignes, | puis 2 lignes |     |  |
| —        | II 0        | --           | 16 — 4    | —             | 0 — |  |
| 6 rappen | I 2         | —            | 15 — 4    | —             | 2 — |  |
| —        | II 3        | —            | 15 — 4    | —             | 2 — |  |

Ces timbres sont oblitérés avec de parfaites imitations de la rosace de Zürich, en noir ou en rouge.

\* \* \*

GRUPE XI. — Faux assez bien exécutés mais reconnaissables, par les inscriptions inférieures qui sont trop petites. Le 4 rappen a huit demi-cercles et un quart de cercle du côté gauche et huit demi-cercles du côté droit. Le 6 rappen a huit demi-cercles plus deux quarts de cercle du côté gauche et sept demi-cercles et un quart de cercle du côté droit.

|          |      |             |         |           |      |          |
|----------|------|-------------|---------|-----------|------|----------|
| 4 rappen | I 0  | ligne, puis | 17 fois | 4 lignes, | puis | 2 lignes |
| —        | II 0 | —           | 17 —    | 4 —       | —    | 2 —      |
| 6 rappen | I 0  | —           | 17 —    | 4 —       | —    | 2 —      |
| —        | II 0 | —           | 17 —    | 4 —       | —    | 0 —      |

Oblitérés avec une imitation de la rosace de Zürich en rouge, mais sans la croisée de traits du centre; existent aussi avec une imitation parfaite de la rosace.

\*  
\* \*

GRUPE XII. — Faux d'un aspect suffisant, mais reconnaissable à ce que le 4 rappen a deux points dans le quart de cercle supérieur et que le 6 rappen a l'encadrement de gauche trop large. Ces coins forment des rectangles et non des carrés. Il y a un point après LOCAL TAXE et CANTONAL TAXE.

|          |      |             |         |           |      |         |
|----------|------|-------------|---------|-----------|------|---------|
| 4 rappen | I 0  | ligne, puis | 16 fois | 4 lignes, | puis | 0 ligne |
| —        | II 0 | —           | 16 —    | 4 —       | —    | 0 —     |
| 6 rappen | I 0  | —           | 16 —    | 4 —       | —    | 0 —     |
| —        | II 0 | —           | 15 —    | 4 —       | —    | 3 —     |

On ne connaît pas ces faux à l'état oblitéré.

\*  
\* \*

GRUPE XIII. — Timbres émis à Genève en 1868 et portant soit en caractères microscopiques le mot FAC-SIMILÉ, dans la boucle de tête du timbre, soit le même mot plus grand, en ligne droite dans le milieu du timbre. Sur le 4 rappen la lettre x de taxe dépasse les autres lettres. Dans le 6 rappen la lettre t dépasse les autres lettres de TAXE.



|          |    |           |      |         |           |      |          |
|----------|----|-----------|------|---------|-----------|------|----------|
| 4 rappen | I  | 2 lignes, | puis | 15 fois | 4 lignes, | puis | 2 lignes |
| —        | II | 0         | —    | 16      | —         | 4    | —        |
| 6 rappen | I  | 0         | —    | 16      | —         | 4    | —        |
| —        | II | 2         | —    | 16      | —         | 4    | —        |
|          |    |           |      |         |           |      | 0 —      |
|          |    |           |      |         |           |      | 0 —      |

Ces timbres ne sont pas connus oblitérés.

\* \* \*

GRUPE XIV. — Très maladroite imitation sur un fort papier glacé, faite à Genève en 1898.

|          |    |           |      |         |           |      |         |
|----------|----|-----------|------|---------|-----------|------|---------|
| 4 rappen | I  | 3 lignes, | puis | 15 fois | 4 lignes, | puis | 0 ligne |
| —        | II | 2         | —    | 15      | —         | 4    | —       |
| 6 rappen | I  | 1         | —    | 15      | —         | 4    | —       |
| —        | II | 0         | —    | 16      | —         | 4    | —       |
|          |    |           |      |         |           |      | 2 —     |
|          |    |           |      |         |           |      | 2 —     |
|          |    |           |      |         |           |      | 0 —     |

Oblitérés par une bonne imitation de la rosace de Zürich, en noir, rouge ou bleu.

\* \* \*

GRUPE XV. — Imitations faites en 1904 à Genève par l'auteur des précédentes falsifications; elles sont plus soignées et sont offertes sur lettres authentiques. Ces timbres sont les copies des types I des 4 et 6 rappen originaux. Dans le 6 rappen, la 8<sup>e</sup> ligne (II) est double *comme dans le timbre authentique*. Le 4 rappen a un point après LOCAL TAXE.

|          |    |          |      |         |           |      |          |
|----------|----|----------|------|---------|-----------|------|----------|
| 4 rappen | I  | 1 ligne, | puis | 15 fois | 4 lignes, | puis | 3 lignes |
| —        | II | 0        | —    | 16      | —         | 4    | —        |
| 6 rappen | I  | 2        | —    | 15      | —         | 4    | —        |
| —        | II | 0        | —    | 16      | —         | 4    | —        |
|          |    |          |      |         |           |      | 0 —      |
|          |    |          |      |         |           |      | 2 —      |
|          |    |          |      |         |           |      | 0 —      |

Oblitérés avec une parfaite imitation de la rosace de Zürich en noir, rouge ou bleu.

\* \*

GRUPE XVI. — Les angles supérieurs sont trop petits dans cette imitation, les angles inférieurs sont des rectangles en hauteur, l'inscription LOCAL TAXE est trop grande.

|          |      |         |      |         |   |         |      |   |       |
|----------|------|---------|------|---------|---|---------|------|---|-------|
| 4 rappen | I 2  | lignes, | puis | 15 fois | 4 | lignes, | puis | 0 | ligne |
| —        | II 3 | —       | —    | 15      | — | 4       | —    | 3 | —     |
| 6 rappen | I 0  | —       | —    | 16      | — | 4       | —    | 2 | —     |
| —        | II 3 | —       | —    | 15      | — | 4       | —    | 2 | —     |

Oblitérations faites avec imitations de la rosace de Zürich.

\* \*

GRUPE XVII. — Imitation photolithographiée à Turin. C'est une reproduction presque exacte du 6 rappen type 5 et l'oblitération est semblable aux originaux, c'est une imitation dont il faut se méfier.

---

## CHAPITRE IV

### La Colombe de Bâle.

Ce timbre, fameux parmi les collectionneurs, fut émis en juillet 1845 et resta en usage jusqu'en 1850. Il fut gravé sur cuivre à Francfort-sur-le-Mein.

Il est formé d'un rectangle à double encadrement, avec une division dans le haut du timbre.

L'écusson, imprimé en rouge, porte en relief, très accusé, une colombe blanche tenant une lettre dans son bec. L'écusson est entouré, sauf dans le haut, d'une bande blanche, contenant l'inscription : STADT-POST-BASEL.



Fig 9

Reproduction en  
photogravure  
d'un exemplaire  
neuf.

La valeur, 2 1/2 et Rp. se trouve indiquée dans les angles inférieurs, dont le fond est formé d'un burelage bleu, composé de petits

traits verticalement ondulés ; la partie supérieure du timbre est également burelée en bleu. Au-dessus de la colombe, se trouvent les armes de Bâle, consistant en une crosse de patricien. Au-dessous de la ligne supérieure qui coupe le timbre, à la hauteur de la crosse, il y a quatre petits ornements: deux feuilles à plat, dont la pointe est dirigée vers le bas, et deux rinceaux orientés vers les angle supérieurs.

Voici les marques caractéristiques qui permettent de reconnaître les exemplaires authentiques :

a) Le timbre mesure 18 millimètres  $1/2$  de largeur sur 20 millimètres de hauteur.

b) Il y a un petit trait d'union, court et gras, entre les mots STADT-POST-BASEL.

c) L'O de POST est presque vertical.

d) L'L de BASEL, penche à gauche, sur son prolongement une ligne passerait entre l'S et le T de STADT, presque sans toucher l'S. Il n'y a pas de point après cette lettre.

e) Dans le coin inférieur gauche le 2 ne touche pas le cadre intérieur ; la base est légèrement courbée ; le 1 de  $1/2$  ne touche ni la bande circulaire contenant l'inscription, ni la barre de la fraction. La barre de la fraction prolongée, passerait au-dessous de POST sans toucher la bande circulaire ; la barre de la fraction part au niveau de la queue du 2 sans la toucher.

f) Dans le coin inférieur droit l'R ne touche pas le cadre inférieur du timbre et le point après le p est situé juste au niveau de la moitié de la boucle du p ; enfin ce point est à égale distance entre le p et le cadre.

g) Dans le cadre à double filet qui entoure le timbre, la ligne intérieure est plus épaisse que la ligne extérieure en haut et à gauche, tandis qu'elle est plus mince à droite et en bas.

h) Les feuilles à plat, formant ornement de chaque côté de la ligne coupant les armes, ne tou-

chent pas le filet du cadre intérieur, bien que celle de gauche en soit extrêmement rapprochée.



Fig. 10.  
Oblitération de Bale.

Les vrais timbres de Bâle sont oblitérés avec un cachet rouge à double cercle de 25 millimètres de diamètre portant le mot Basel, la date, ou

du mot FRANCO, dans un rectangle à coins arrondis, en rouge ou en noir, ou enfin plus rarement de la grille de la confédération.



Fig. 11. — Oblitération employée à Bale.

—

## CHAPITRE V

### Les Faux de Bâle.

Les signes d'authenticité que nous venons d'énumérer ne se trouvent jamais réunis sur les imitations.

Il y a d'abord un faux dangereux qui a été obtenu avec l'essai de la colombe, qui est, bien entendu, identique avec le timbre, seulement dans l'essai le fond est burelé *vert*. On a changé la teinte en bleu à l'aide d'un réactif; mais on peut reconnaître la supercherie, à ce que l'écusson est rouge-brique, au lieu de carmin foncé.



Fig. 12 Authentique

13 Faux

14 Faux

Voici décrites les principales falsifications, celles qui sont les mieux faites et par conséquent les plus dangereuses. On peut les classer en deux groupes : ceux n'ayant pas la colombe en relief et ceux l'ayant.

GROUPE A

(La Colombe n'est pas en relief).

*Type I.* — Le fond est uni, les angles en couleur verdâtre sans trace de burelage ; la colombe n'est pas estampée.

b) Il n'y a pas de trait d'union entre POST et BASEL.

d) L'L de BASEL est horizontal et il y a un point après cette lettre.

e) Le 1 de  $1/2$  touche la barre de fraction, cette barre prolongée couperait l'O de POST.

g) Les deux lignes du cadre sont de la même épaisseur.

i) Les traits terminant les lettres A D de STADT se touchent par le bas.

*Type II.* — Le fond est de couleur bleu verdâtre sans trace de burelage, la colombe n'est pas en relief.

b) Il n'y a pas de trait d'union entre POST et BASEL.

d) L'L de BASEL est beaucoup trop large et s'incline vers la gauche de telle sorte qu'une ligne prolongée partant de cette lettre toucherait le T de STADT ; il y a un point après l'L.

f) Le point placé après Rp est au niveau du bas de la boucle du p et touche à la ligne de l'encadrement.

g) La ligne du cadre intérieure est plus grosse que celle extérieure.

*Type III.* — A beaucoup d'analogie avec le type précédent; la colombe n'est pas estampée, il n'y a pas de burelage, le fond est d'une couleur unie bleuâtre.

b) Il n'y a pas de trait d'union entre POST et BASEL.

d) Il y a un point après l'L de BASEL.

f) Le point placé après Rp est au niveau de la base de la boucle du p et touche à la ligne d'encadrement.

g) La ligne du cadre intérieure est aussi plus grosse que celle extérieure.

k) Les lettres BA de BASEL, se touchent à leur base.

*Type IV.* — Le burelage est formé par des points bleus, la colombe, paraît légèrement en relief, est entourée par un filet noir. C'est un *fac-similé* plus qu'une falsification, fait en Allemagne.

*Type V.* — Le burelage est formé par des lignes obliques se croisant, imprimées en *blanc* sur fond bleu, la colombe n'est pas estampée.

b) Il y a des points au lieu de traits entre les mots STADT POST BASEL.

c) L'O de POST est vertical et placé presque au centre du cartouche.

*Type VI.* — Fait en Suisse vers 1888 et portant le mot *Fac-similé* en surcharge en tous petits caractères. Le fond est obtenu au moyen de points bleus sur fond blanc, la colombe n'est pas en relief.



f) La boucle du p dans Rp est trop grande et touche presque le point qui la suit.

h) La feuille de l'angle supérieur gauche touche le trait de l'encadrement.

*Type VII.* — Burelage fait grossièrement, la colombe n'est pas en relief.

b) Les traits d'union entre les mots STADT-POST-BASEL sont trop longs et trop accentués.

c) Le 2 touche la ligne intérieure de l'encadrement; le 2 de 1/2 est trop grand. Il a la moitié de la hauteur du grand 2 et il est presque aussi large.

d) L'R et le p touchent par le bas la ligne courbe des cartouches; le point, après le p est plus rapproché du cadre que de la lettre.

f) L'R et le p de Rp, à droite, touchent par leur base à la ligne d'encadrement; le point après le p est sur le même niveau que le sommet du p.

g) La ligne intérieure du cadre est plus grosse que la ligne extérieure.

h) La feuille de gauche touche la ligne d'encadrement.

#### GROUPE B

(La Colombe est en relief).

*Type VIII.* — Il n'y a pas de burelage, le fond est en bleu uni, la colombe accuse un très léger relief.

c) L'S de STADT a sa base droite, au lieu d'être courbée.

e) La base du 2, dans l'angle gauche est en

droite ligne au lieu d'être courbée; le 2 de 1/2 est trop grand.

g) La ligne intérieure du cadre est plus grosse que celle extérieure, en haut, en bas et du côté gauche, le trait intérieur est par suite plus gros du côté droit.

l) Il y a une cassure entre l'O et l'S de POST, dans la ligne qui entoure l'écusson rouge.

*Type IX.* — Burelage mal imité, la colombe est très peu en relief.

b) Les inscriptions sont trop grandes et fortes, les traits d'union qui séparent les trois mots sont trop longs.

g) La ligne intérieure du cadre est plus épaisse que la ligne extérieure du côté gauche, dans le haut et dans le bas; la ligne intérieure est, par conséquent, plus mince que la ligne extérieure à droite.

h) Les deux feuilles ont la forme d'étoiles, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas assez longues.

m) Le sommet de la crosse, des armes, touche presque le cadre supérieur.

*Type X.* — C'est le type le plus commun des faux, on le rencontre fréquemment dans les collections. Le burelage est assez bien imité, la colombe est légèrement en relief.

e) Le 2 de l'angle de gauche a une grande tête arrondie et un pied très court.

f) Le point placé après le p de Rp, à droite, est sur la même ligne que le sommet du p.

*Type XI.* — Le burelage est assez bien imité, la colombe a un petit relief.

d) L'L de BASEL se relève vers la gauche, de telle sorte qu'une ligne tirée de cette lettre et prolongée passerait au-dessus de l'S de STADT.

g) La ligne intérieure du cadre est plus grosse que la ligne extérieure, en haut et en bas et par suite la ligne extérieure est plus grosse que l'intérieure sur les deux côtés.

*Type XII.* — Faux dangereux comme est celui du type X, le burelage et la colombe sont assez exactement imités.

h) Les deux rinceaux touchent les lignes verticales, la feuille à plat de droite est à plus d'un demi-millimètre de la ligne droite d'encadrement.

i) Les lettres AD de STADT se touchent à la base.

*Type XIII.* — Le burelage est épais, sans netteté, la colombe est en relief, le rouge domine dans ce timbre.

b) Le deuxième trait d'union, entre POST et BASEL est plus long que le premier, qui déjà est trop grand.

d) Il y a un point au-dessus de l'S de POST (qui n'existe pas dans les authentiques).

e) Le 2 touche la ligne d'encadrement.

f) L'R de Rp est trop petit.

g) Les lignes du cadre sont sensiblement égales.

h) Les deux rinceaux du haut touchent les lignes.

i) La ligne extérieure du double encadrement de l'écusson rouge est menée un peu trop haut à droite et trop à gauche au-dessus de l'écusson, il en résulte des petits traits noirs qui n'existent pas sur les vrais timbres.

*Type XIV.* — Le burelage bleu vert couvre les deux ornements cintrés qui sont à droite et à gauche de la crosse, c'est-à-dire qu'il déborde. La colombe est légèrement en relief. Ce timbre porte le mot FAC-SIMILÉ en caractères microscopiques sur trois lignes, au verso, dans le genre des inscriptions sur les anciennes enveloppes timbrées allemandes.

g) La ligne intérieure du cadre est plus grosse que celle extérieure en haut et sur le côté droit, la ligne extérieure est épaisse en bas.

h) Les deux rinceaux du haut touchent les lignes d'encadrement verticales; la feuille pendante de droite, touche la ligne droite de l'encadrement.

*Type XV.* — Le burelage est grossier avec colombe en relief léger.

f) La jambe du p de R p, ne descend guère plus loin que la base de l'R.

g) La ligne intérieure du cadre est plus grosse que celle extérieure, en haut; la ligne extérieure est plus grosse que l'intérieure en bas, les lignes verticales sont de la même grosseur.

*Type XVI* — Imprimé sur papier jaunâtre, le burelage est d'une teinte verdâtre, l'écusson est rouge brique, la colombe est en relief.

b) Il n'y a pas de trait d'union entre POST et BASEL.

e) Le 1 et le 2 de 1/2 touchent, tous les deux, la barre de la fraction.

..

Les faux timbres de Bâle sont offerts à l'état neuf ou à l'état oblitéré. Les oblitérés le sont au moyen d'un cercle simple de 18 millimètres de diamètre portant le mot BASEL en tête en gros caractères typographiques (pour les types 1, 2 et 3) ou par des traits parallèles noirs (pour les types 10 et 12) ou par un cachet rouge de 20 millimètres portant le mot BASEL en tête et les lettres N. M. des deux côtés et le mot DISTRIB et la date au centre (pour les types 10 et 12).

Le type 15 se trouve avec une imitation du cachet original de Bale.

---

## CHAPITRE VI

### Les timbres de Winterthur

Ce timbre improprement appelé de Winterthur, fut émis à Zurich en Mars 1850 après la centralisation des postes, les timbres de 4 et 6 rappen ne devant plus servir. Il fut en cours très peu de temps, car si on en rencontre exceptionnellement des exemplaires oblitérés en 1851, légalement il cessa d'avoir cours en octobre 1850.

Rappelons que ce timbre servit dans les cantons de Zurich, Zug, Schaffhouse et Thurgovie.

Le timbre, dit de Winterthur, est de format oblong, mesurant 19 mill. 5 sur 15 mill. 1/2. Le dessin enfermé dans un cadre régulier à deux minces filets, comporte un cor suspendu par un cordonet. La spirale du cor contient la croix



Fig. 15. — Reproduction d'un exemplaire neuf

fédérale à double trait se détachant en blanc sur un fond rouge.

En dessous du cor est l'inscription en caractère antique: ORTSPOST. POSTE LOCALE.

a) Aux angles supérieurs la valeur est indiquée

par R. 2 1/2 et aux angles inférieurs par 2 1 2 R. (l'R est suivi d'un point).

Le tout est sur un écusson à fond ligné rouge, dont la partie droite est ombrée par des filets; tout le reste du timbre étant tiré en noir.

b) Les timbres étaient sur les feuilles, séparés par un ornement, sorte de spirale comprenant 9 tours, ayant un triangle allongé à chaque extrémité. On en aperçoit la moitié sur notre figure 15.

c) Le cor semble suspendu, il est tenu par deux cordonnets; celui de gauche porte 8 divisions, celui de droite en a 9. Entre ces deux cordons il y a un gland qui est relié au cadre par deux filets très fins.

d) Il y a un gros point entre les mots POST et POSTE, ce point est plus rapproché du jambage du P que du T.

e) L'R du coin inférieur droit ne touche pas la ligne fine d'ombre de l'écusson qui est au-dessus.

f) La volute qui termine l'écusson en bas, à droite, vient se fondre avec le cadre, alors que celle de gauche déborde sur ce cadre.

g) Le tube d'embouchure est relié (à droite) à la spirale par deux traits noirs, dont la direction se trouve entre le P et l'O de POST.

h) Le tube d'embouchure est coupé par 4 traits, un à la hauteur de l'O, 2 à la hauteur de l'R et le quatrième entre le T et l'S.

i) Le pavillon du cor (à droite) est coupé aussi par 4 lignes, la première au-dessus de l'A, la deuxième est interrompue et la dernière est au-

dessus de l'E de LOCALE, une ombre épaisse joint ce pavillon à la ligne terminale de l'écusson (coin supérieur droit).

j) La spirale du cor est coupée à la partie supérieure par 13 lignes verticales qui offrent cette particularité que la ligne de droite part juste au-dessous du cordonnet, tandis que la 13<sup>e</sup> à gauche se trouve en dehors du cordonnet gauche, sur ces 13 lignes, 3 sont brisées et par conséquent incomplètes.

k) Le cor est coupé en bas, au centre, par 17 lignes verticales, situées au-dessus du mot POSTE, quatre de ces lignes sont brisées et forment plutôt des points.

l) Le fond de l'écusson est formé de 39 lignes rouges horizontales, que l'on peut compter du côté gauche en commençant par le bas et en s'arrêtant en haut à la partie courbe située au dessus de l'R. Ces lignes ne traversent pas les cordons qui suspendent le cor ni le gland.

Ces signes distinctifs permettent aisément de reconnaître les véritables timbres de Winterthur.

Ces timbres sont oblitérés ordinairement avec les oblitérations de Zurich, rosette et P P (fig. 2 et 3) ou avec le losange (type 9 fig. 4) à 8 lignes épaisses pour Schaffhouse et à 15 lignes pour la Confédération.

---



## CHAPITRE VII

### Les faux timbres de Winterthur

Généralement, en plus des indications que nous donnons ci-dessous, les faux se reconnaissent par la différence de grandeur ; il faut, dans ce cas, en posséder un vrai. Autrement, en se reportant à nos descriptions, on pourra facilement reconnaître les falsifications.

*Type I.* — Ce faux se décèle parce qu'il est très mal exécuté, comme on peut s'en rendre compte par les différences considérables qu'il a avec les authentiques.



Fig. 16 et 17. — Faux des types V et VI.

a) L'R de l'angle supérieur gauche, n'est pas suivi d'un point.

b) Les ornements qui séparent les timbres ont pour ceux horizontaux 12 spires et pour ceux verticaux 10 spires.

g) Le tube d'embouchure n'est pas joint au corps de l'instrument.

h) Le tube d'embouchure est coupé par trois traits à la hauteur de ORT.

i) Le pavillon est coupé par six traits au-dessus des lettres OCALES.

j) La spirale n'a pas de lignes à la partie supérieure.

k) Il y a 18 lignes verticales à la partie inférieure.

l) Le fond est formé de 32 lignes horizontales (en les comptant du côté gauche). Ces lignes traversent les cordons et le gland.

*Type II.* — Les défauts du précédent existent, sauf que la spirale du cor est bien dessinée et que les lignes de fond ne coupent pas, comme dans les authentiques, les cordons, ni le gland.

*Type III.* — a) Il n'y a pas de point après l'R de l'angle supérieur gauche. L'R de l'angle inférieur droit touche les traits terminaux de l'écusson. Il n'y a qu'un tout petit point après ORTSPPOST.

b) Les ornements séparatifs ont onze spires pour les horizontaux et neuf pour les verticaux.

c) Les cordons ont six divisions seulement; le gland touche presque la spirale du cor.

j) La spirale n'a pas de traits à la partie supérieure.

m) Les rinceaux du sommet de l'écusson ne touchent pas la ligne d'encadrement.

n) La croix fédérale est plus petite.

*Type IV.* — a). L'O de ORTSPOST, touche l'embouchure du cor, il y a un point après LOCALE; il n'y a pas de point après l'R supérieur de gauche.

c) Le cordon de gauche a sept divisions.

l) Les lignes de fond transversales du bas empiètent sur l'encadrement.

*Type V.* — Une des plus anciennes falsifications.

a) Les inscriptions sont trop petites.

b) Il n'y a pas d'ornements séparatifs entre les timbres.

c) Les cordons ont cinq ou six divisions.

m) Les rinceaux supérieurs de l'écusson ne touchent pas la ligne d'encadrement intérieur.

o) Il n'y a qu'un gros et un petit trait au-dessus de l'R inférieur, cette lettre touche au trait même.

p) La base du 2 de la valeur s'avance plus à droite que dans les originaux.

*Type VI.* — C'est une des bonnes imitations et par cela même dangereuse.

b) Les ornements de séparation semblent bien dessinés, toutefois, pour ceux horizontaux, on remarque que la spirale est remplacée par neuf cercles séparés.

h) Le tube d'embouchure est formé de deux perles, séparées par une partie allongée de sorte que l'extrémité est composée d'une perle ronde et blanche et que deux millimètres plus bas, il y en a une autre sur la même ligne que la lettre B.

C'est là une indication précieuse pour reconnaître ce faux.

*Type VII.* — Des différences essentielles permettent de reconnaître cette fausse vignette, dont les ornements de séparation sont correctement dessinés.

c) Le cordon de suspension a sept divisions de chaque côté.

b) Il y a une perle circulaire à l'embouchure du cor sur la même ligne que la lettre R de ORTS.

La partie supérieure de cette perle n'est pas terminée par une ligne noire, mais s'engage dans la partie au-dessus, sous l'embouchure.

j) La spirale du cor est coupée en haut par au moins 15 traits d'ombre.

k) Le cor est coupé en bas par 17 traits, aucune des 4 lignes formant le dessin du cor, ne le traverse complètement.

*Type VIII.* — Ce faux appartient à la série émise à Genève en 1888 par un marchand ; généralement, il y a le mot FAC-SIMILÉ en caractères microscopiques, imprimé en violet, à la partie supérieure de la vignette ou en lettres, plus grosses et situées au milieu de la gravure.

g) Cette falsification est reconnaissable à cette particularité qu'au lieu que l'embouchure soit reliée à la spirale par deux traits, les lignes formant cette embouchure tournent à droite et vont retrouver les lignes formant la spirale coupant ainsi ce tube à la hauteur de l'O de POST.

*Type IX.* — Très mauvaise imitation, faite par un autre industriel de Genève.

c) Le gland semble un V retourné,

d) Le T de POST est incomplet ; les O sont trop ronds.

e) Les lignes rouges du fond étant trop serrées forment une sorte de teinte unie.

*Type X.* — Imitation exécutée à Turin, par la photogravure, constitue une *dangereuse* falsification. Toutefois on peut la reconnaître à cette particularité, que les tailles du fond sont moins nettes.

k) Les 17 traits du bas sont minces et 6 sont brisés au lieu de 4. Enfin, elle est trop grande et mesure 19 mill.  $\frac{3}{4}$  sur 15 mill.  $\frac{3}{4}$ .

*Type XI.* — Falsification faite à Genève.

c) Les cordonnets portent chacun 8 divisions.

d) Les lettres OR de ORTSPOST sont trop grandes et dépassent les autres. Le point après l'R de l'angle supérieur gauche est placé trop bas.

*Type XII.* — Faux mal fait qui semble ancien.

b) Les ornements de séparation consistent en une flèche passant entre neuf disques circulaires.

c) Le cercle du cor est trop étroit.

*Oblitérations.* — Les faux timbres portent généralement diverses oblitérations, celles de la rosette de Zurich (2) en noir, en rouge ou en bleu, quelques-uns, et plus rarement, la grille en losange de la Confédération (9, fig. 4).

## CHAPITRE VIII.

### Les Timbres de Genève

#### § I. — LE TIMBRE DOUBLE.

M. de Candolle proposa au Grand Conseil de Genève, le 22 mai 1843, une émission de timbres-poste pour l'affranchissement des lettres, suivant le système employé à Zurich.

Le 19 juin, le Département des Finances, après avoir examiné la question, se déclara favorable au projet et par l'avis suivant, avisa le public de la mise en service de timbres-poste de Genève.

#### POSTE AUX LETTRES

Le Département des Finances informe le public, qu'avec l'autorisation du Conseil d'Etat, et pour faciliter l'affranchissement de la correspondance pour l'intérieur du canton, il a fait imprimer des timbres qui représentent l'affranchissement de deux ports cantonaux.

Ces timbres seront vendus à dater du trente septembre dans les bureaux de poste de Genève et de Carouge, à raison de 5 francs par feuille de 50 timbres doubles.

50 c. par bande de 5 doubles

10 c. par timbre double

5 c. par timbre simple.

Les facteurs seront chargés de remettre, contre le paiement des prix ci-dessus, des feuilles ou des bandes aux personnes qui leur en feront la demande.

Ces timbres devront être mouillés et collés sur l'un des angles de l'adresse des lettres qu'on voudra affranchir.

*Deux timbres réunis* affranchiront une lettre pesant moins d'une once, expédiée d'une commune pour une autre commune du canton.

*Un seul timbre* affranchira une lettre mise à la poste pour l'intérieur de la même commune ; par exemple à Genève pour Genève, à Carouge pour Carouge, etc.

L'Administration maintient la faculté précédemment accordée de pouvoir affranchir à moitié prix, pour l'intérieur du canton, une quantité d'au moins vingt lettres à la fois.

Genève, le 25 septembre 1843.

Le Conseiller d'État,  
Président du Département des Finances,  
A. BARDE.

Le 1<sup>er</sup> octobre parut le *timbre double* de Genève qui servait ainsi pour le port cantonal et dont la moitié servait pour le port local.

Le « double de Genève » fut imprimé en lithographie en noir sur papier vert jaune assez foncé.

La description complète de ces timbres peut se diviser en trois parties :

a) *Cartouche supérieur*, il comprend trois divisions à gauche 10, à droite cent, et au centre, à cheval sur les deux timbres le mot PORT CANTONAL séparé, par un trait, des désignations de

la valeur; les divisions extrêmes mesurent 5 millim. 5 et la division du milieu 20 mill. 3/4.

b) Il y a un point après 10, CANTONAL et Cent.

Le P de PORT a, à sa base, un trait horizontal qui touche presque au trait vertical qui est à sa gauche; le T de PORT est à 3 millim. du C de CANTONAL; le trait qui le barre en bas est plus long à droite qu'à gauche. Le premier A de ce dernier



Fig. 18. — Reproduction en simili-gravure d'un double Genève, neuf.

mot *n'est pas barré* et le second A a la barre si haut placée, qu'elle forme un fond plein, au lieu de laisser un espace blanc.

c) La ligne verticale qui sépare les deux timbres, prolongée, couperait le pied droit du premier A.

d) *Timbre de gauche.* Il mesure 14 mill. 1/2 de large et 15 mill. 3/4 de haut.

e) Le T de Poste et le d de de ont une tête petite; le P touche par en haut au filet d'encadrement, le d ne touche pas la ligne supérieure d'encadrement, le G de Genève ne touche pas non plus cette ligne. Il y a un point après Genève.

f) Dans la banderolle portant le mot TENEBRAS, il y a 4 lignes de hachures après l'S.



g) Le B de TENEBRAS est plus grand que les autres lettres, l'A n'a pas de barre.

h) Du côté droit, la banderolle porte le mot LUX et touche au cadre intérieur, tandis qu'à gauche, il y a le mot POST et la banderolle se trouve à un millimètre du cadre intérieur.

i) L'inscription J H S est plus petite que TENEBRAS, le J est plus haut que les autres lettres.

k) Le cadre est formé par un trait plein et par un trait fin intérieur, le trait vertical à gauche, touche en haut et en bas les lignes horizontales.

l) L'écusson est divisé en deux parties, dans celui où se trouve la clef, il y a douze lignes verticales formant le fond, la première ligne de gauche penche et touche la ligne qui coupe l'écusson en deux ; cette ligne prolongée, en bas, toucherait le bord gauche de l'O de local.

m) Dans la partie gauche de l'écusson, il y a un aigle dont l'aile s'approche de la ligne intérieure du cadre et dont la queue ne touche pas la ligne intérieure du bas de l'écusson.

n) Sur les côtés de l'écusson il y a S et C, avec un point, le point après le C est plus près du cadre que de la lettre.

o) La couronne qui plane sur la tête de l'aigle est de travers, elle penche à droite.

d) *Timbre de droite.* Il mesure 15 millim. 1/4 de large et 15 millim. 3/4 de haut.

e) Même observation pour le T et le d, que pour le timbre de gauche, le G de Genève touche la ligne d'encadrement.

h) Le mot LUX dans la banderolle est mieux visible ; la banderolle est plus près à gauche qu'à droite du filet intérieur d'encadrement, à droite, il y a environ un millimètre de distance.

i) Les lettres J H S sont petites.

l) Il y a treize lignes formant le fond de la partie droite de l'écusson. La ligne de séparation prolongée tomberait sur l'I de local.

m) L'aile de l'aigle, ne touche pas le filet d'encadrement en haut, et la queue touche le bas de l'écusson. L'aigle n'a pas d'œil.

n) Le chiffre 5 penche à droite. Les points après le 5 et le C sont à égale distance entre le signe et l'encadrement.

o) La couronne qui plane sur la tête de l'aigle est horizontale.

p) Port local en bas, est plus à gauche qu'à droite, l de local est sur le prolongement de la ligne verticale limitant l'écusson ; il y a un point après local.

Ces timbres n'ont pas toujours été coupés convenablement et on trouve des exemplaires portant dans le cartouche supérieur :

NTONAL | cent || IO | PORT CA

ou des exemplaires en paire vertical. Ces exemplaires sont très rares dans cet état.

Ce timbre est oblitéré généralement en rouge avec la rosette de Genève n° 1 (fig 4), mais les derniers timbres ont été souvent oblitérés avec la rosette n° 2 ou plus rarement avec la grille de la Confédération, en noir.

§ II. — LES FAUX DOUBLES DE GENÈVE.

Il y a comme pour Zurich, de nombreuses falsifications de ce timbre rare.

*Groupe I.* — Cette falsification date de 1865.

a) Le cartouche supérieur mesure en partant de gauche 5 m/m  $\frac{1}{4}$ . 20 mill.  $\frac{1}{4}$  et 5 mill.  $\frac{1}{2}$ .

b) Il n'y a pas de point après le 10.

Le P. de PORT est éloigné de la ligne verticale, le premier A de CANTONAL est barré et le second A ne l'est pas, ce qui est contraire aux originaux,

d) Les deux timbres ont la même dimension 14 m/m  $\frac{1}{2}$  de large et 15 m/m  $\frac{1}{2}$  de hauteur.

e) Au *t* de *Poste* il manque la tête, le d, de de, et le G de Genève touchent le cadre; il y a un point après Genève.

g) Il y a 7 à 8 lignes d'ombre dans la banderolle, après le mot TÈNEBRAS.

h) Sur les extrémités de la banderolle on lit à gauche OS et LU à droite.

i) Les lettres JHS sont plus hautes que le mot *Ténebras*.

k) La ligne mince de l'encadrement n'est pas brisée à gauche.

l) Il y a 14 lignes verticales formant le fond de l'écusson.

m) L'aigle a une tache au lieu d'un œil et une autre tache au milieu du corps.

p) La tête du premier l de local touche le bas de l'écusson.

Oblitéré avec la rosette de Zurich en rouge.

*Groupe II.* — a) Le cadre supérieur a au centre 20 m/m  $1/2$  et 5 m/m de chaque côté.

b) Il n'y a pas de point après 10, le P de PORT est éloigné de la ligne verticale, les deux A de CANTONAL sont barrés.

d) Les deux moitiés sont semblables, chacune mesure 14 m/m  $1/2$  de large et 15 m/m de hauteur.

e) Le P de Poste touche le cadre à gauche ; il y a un point après Genève et le G est beaucoup trop haut.

h) Les mots OS et LU sont trop nets.

i) Les lettres JHS sont barrées en haut et en bas.

k) La ligne mince d'encadrement n'est pas brisée ; les lignes horizontales (supérieures et inférieures) prolongées très finement vont rencontrer la ligne qui sépare les deux timbres.

l) Il y a 16 lignes verticales dans l'écusson.

Oblitéré avec la rosette de Zurich en rouge.

*Groupe III.* — Falsification datant de 1878.

a) Le cadre supérieur mesure : au milieu 21 m/m et de chaque côté 5 m/m  $1/4$ .

*Timbre de droite.* — a) Il mesure 15 m/m  $1/4$  de large et 15 m/m  $1/2$  de haut.

e) Le P de Poste touche le cadre et le G de Genève, également, il y a un point après Genève.

f) La partie gauche de la banderolle touche la ligne mince d'encadrement, la partie droite est à 1 m/m 1/2 de distance. Cette banderolle est seulement à 1/2 m/m de l'écusson.

h) On lit distinctement aux bouts de la banderolle OS et LU.

i) JHS est pareil à la partie droite.

k) La ligne intérieure de l'encadrement n'est pas brisée à gauche.

l) Il y a 13 lignes formant le fond de l'écusson.

n) Mêmes observations que pour la partie droite.

p) Le premier l de local ne touche pas l'écusson.

*Timbre de gauche.* — a) Il mesure 14 m/m 1/2 de large sur 15 m/m 1/2 de haut.

e) Le P de Poste touche le cadre; il n'y a pas de point après Genève.

f) La partie gauche de la banderolle est à un millimètre du cadre; la partie droite touche le



Fig 19. — Reproduction d'un Faux.

filet intérieur du cadre, cette banderolle n'est qu'à un millimètre de l'écusson.

h) Dans les entremises de la banderolle on lit distinctement OST et EUX.

i) Les lettres JHS sont plus petites que TENEBRAS.

k) La ligne mince, formant le cadre intérieur n'est pas interrompue et forme ainsi un rectangle parfait.

l) Il y a 13 lignes formant le fond gauche de l'écusson. La ligne qui le borde sépare l'écu en deux, ne touche pas en bas, et prolongée viendrait rencontrer l'O de local.

n) le 5 est droit et le point est à égale distance du chiffre et de l'écusson; le point après C est tout petit.

Oblitéré avec une imitation en rouge de la première rosette de Genève.

*Groupe IV. — I. —* Les divisions de la partie supérieure mesurent 5 mill.  $\frac{1}{4}$ , 20 mill.  $\frac{1}{4}$ , 5 mill.  $\frac{1}{2}$ ; la ligne supérieure de l'encadrement est brisée.

b) Il y a un point après Cantonal.

*Timbre de droite.* — Il mesure 15 mill. de large et 15 mill. de haut.

e) La tête du t de Poste est amincie et la barre nese voit pas; le d, de de, et le G, de Genève, touchent l'encadrement.

f) Le dessous de la banderolle portant TENEBRAS est rempli par des lignes horizontales.

n) Le C est tout à côté de l'écusson et le point trop près du C.

*Timbre de gauche.* — Il mesure 14 mill.  $\frac{1}{4}$  de large et 15 mill.  $\frac{1}{2}$  de haut.

e) Il n'y a pas de tête au t de Poste et il y a un point après Genève.

f) De même que pour le timbre de droite.

h) O et L sont seuls visibles sur les extrémités de la banderolle mauvaise, impression empâtée, on la dirait tirée sur une planche usée.

II. — Les divisions de la partie supérieure mesurent : 5 mill.  $\frac{1}{4}$ , 21 mill. et 5 mill.  $\frac{1}{4}$  sur la ligne supérieure de l'encadrement il y a un point entre le C et l'A de CANTONAL.

• *Timbre de droite.* — Il mesure 15 mill.  $\frac{1}{4}$  de large et 15 mill.  $\frac{1}{2}$  de haut.

i) JHS est trop petit et mal aligné.

*Timbre de gauche.* — Il mesure 14 mill.  $\frac{1}{2}$  de large et 15 mill.  $\frac{1}{2}$  de haut.

e) Le G de Genève touche l'encadrement supérieur ; l'accent sur le deuxième E est aigu et non grave.

n) Il n'y a pas de point après C.

III. — Les divisions de la partie supérieure mesurent 5 mill.  $\frac{1}{4}$ , 20 mill.  $\frac{1}{4}$  et 5 mill.  $\frac{1}{2}$ .

b) Il n'y a pas de point après 10 et le second A de CANTONAL n'est pas barré.

*Timbre de droite.* — Il mesure 15 mill.  $\frac{1}{2}$  dans chaque sens.

e) Le G de Genève ne touche pas le cadre.

f) Les extrémités de la banderolle (surtout à gauche) sont très éloignées du cadre.

h) OS et LU de Post et de Lux sont seuls visibles.

l) Il y a 14 lignes verticales dans la partie de l'écusson contenant la clef.

n) Le point après C est plus près de la lettre que du cadre.

p) Le premier l de local touche l'écusson.

*Timbre de gauche.* — Il mesure 14 mill. 1/2 de large sur 15 mill. 1/2 de haut.

e) Le P de Poste et le G de Genève touchent l'encadrement.

f) L'extrémité gauche de la banderolle est trop éloignée du cadre.

k) La ligne verticale intérieure gauche de l'encadrement touche la ligne épaisse en haut et en bas.

l) Il y a 15 lignes verticales dans l'écusson de la clef.

p) Comme le timbre de droite.

*Groupe V.* — Ces imitations portent le mot *fac-similé* en caractères plus ou moins apparents.

I. — Les divisions supérieures mesurent 5 1/2, 21 3/4 et 5 3/4 millimètres.

b) A la gauche du 10, il y a deux petites virgules rapprochées. Le mot *fac-similé* est en caractères antiques et mesure 2 millim. 1/2 de hauteur.

*Timbre de droite.* — Il mesure 16 mill. de large et 16 mill. 1/2 de hauteur.

h) les mots POS et LUX sont trop visibles.

l) Il y a treize lignes formant le fond de la partie droite de l'écusson.

n) Le 5 est trop gros et déformé.



*Groupe V.* — Ces imitations portent le mot *fac-similé* en caractères plus ou moins apparents.

I. — Les divisions supérieures mesurent 5 1/2, 21 3/4 et 5 3/4 millimètres.

b) A la gauche du 10, il y a deux petites virgules rapprochées. Le mot *fac-simile* est en caractères antiques et mesure 2 millim. 1/2 de hauteur.

*Timbre de droite.* — Il mesure 16 mill. de large et 16 mill. 1/2 de hauteur.

b) les mots POS et LUX sont trop visibles.

d) Il y a treize lignes formant le fond de la partie droite de l'écusson.

n) Le 5 est trop gros et déformé.

*Timbre de droite.* — h) les mots POS et LUX sont visibles.

*Timbre de gauche.* — Il mesure 15 millimètres de large sur 16 mill. 1/2 de haut.

e) La tête du d (entre Poste et Genève), touche le cadre supérieur; le V de Genève est plus large que les autres lettres du même mot.

h) OST et LU se lisent facilement.

II. — Le mot *fac-similé* est inscrit en caractères microscopiques, les timbres ont la largeur des authentiques mais seulement 15 mill. 1/2 de haut. Les remarque faites pour le Groupe III s'appliquent à cette falsification.

*Timbre de droite.* — k) La ligne verticale de droite touche en haut la ligne épaisse du cadre.

*Timbre de gauche.* — e) L'è de Genève porte un accent aigu au lieu de grave.

k) La ligne mince du cadre, comme dans l'original, touche la ligne du cadre en haut, mais non en bas.

L'oblitération est une assez bonne imitation de la première rosette de Genève, en rouge.

Ce faux a été fait à Genève en 1836.

III. — Le mot *fac-similé* est imprimé en toutes petites lettres ; il n'y a pas d'oblitération.

Les divisions de la partie supérieure mesurent 5 mill.  $\frac{1}{4}$ , 20 mill.  $\frac{1}{2}$ , 5 mill.  $\frac{3}{4}$ .

b) Il n'y a pas de point après 10 ; l'N de cent est trop large.

c) La ligne qui sépare les timbres est double.

*Timbre de droite.* — Il a 15 mill.  $\frac{1}{4}$  de large sur 15 mill.  $\frac{3}{4}$  de haut.

k) La ligne mince du cadre touche à droite la ligne épaisse du haut et la ligne mince horizontale supérieure dépasse légèrement la ligne verticale, à gauche.

l) Il y a 12 lignes verticales dans la partie droite de l'écusson.

m) La queue de l'aigle s'enfonce sous la division de l'écu.

p) Le premier l de local, en bas, est éloigné de la base de l'écusson et de ocal ; il n'y a pas de point après local.

*Timbre de gauche.* — Il mesure 14 mill.  $\frac{1}{4}$  de large sur 15 mill.  $\frac{3}{4}$  de haut.

k) La ligne du cadre touche la ligne épaisse en haut seulement.

l) Il n'y a que 11 lignes verticales dans la partie droite de l'écusson.

p) Le premier l de local touche le bas de l'écusson; il n'y a pas de point après local.

*Groupe VI.* — Faux fabriqués à diverses époques par la maison F... de Genève.

1. — Les divisions de la partie supérieure mesurent : 5 mill.  $1/2$ , 20 mill.  $3/4$ , 5 mill.  $1/2$ .

b) Le C de Cent touche la ligne mince supérieure; le t a une toute petite tête.

e) Le haut du t de Poste est aminci et le d, de de, est minuscule.

f) Il n'y a pas de traits de gravure à gauche du T de TENEBRAS.

*Timbre de droite.* — Il mesure 15 mill.  $1/2$  de haut et de large.

f) Il y a une tache noire après l'S de TENEBRAS. Il n'y a pas de traits horizontaux derrière la banderolle.

h) LUX et POST sont trop nets.

m) L'aigle est mal formé, surtout l'aile.

n) Le point après C est trop près de la ligne verticale d'encadrement.

*Timbre de gauche.* — Il mesure 14 m/m  $1/2$  de large et 15 m/m  $1/2$  de haut.

e) Le G de Genève est mal formé et touche la ligne d'encadrement.

h) Même observation que pour le timbre de droite.

l) Le bas de l'écusson, au-dessus de l, de local, est presque droit.

m) L'aigle a la tête blanche et l'œil noir et la couronne, qui le surmonte, est trop petite.

Ces faux existent sur papier vert jaune et vert foncé.

II. — Réimpression sur la planche précédente retouchée ; l'impression est plus défectueuse, comme points de repère, on peut citer :

b) Le C de Cent ne touche pas la ligne supérieure, le t est incomplet, l' R de PORT est cassé en haut.

Ces timbres se présentent avec de nombreuses oblitérations fausses : imitation en rouge de la rosette de Genève (la croix centrale est trop petite) : grille en losange en noir, rouge ou bleu, mesurant, 30 m/m de long sur 18 m/m de haut, grilles de lignes parallèles en rouge ou en noir.

III. — Les divisions de la partie supérieure mesurent 5 m/m  $\frac{1}{4}$ , 20 m/m  $\frac{1}{2}$ , 5 m/m  $\frac{1}{4}$ .

*Timbre de droite.* — Il mesure 15 m/m de large et 15 m/m  $\frac{1}{2}$  de haut.

e) Il y a trois petits traits au-dessus du P de POSTE.

l) Les lignes verticales de la partie droite de l'écusson sont régulières, la 4<sup>e</sup> qui est contre la

clef, touche la ligne horizontale d'encadrement en haut (ce qui n'existe pas dans les originaux).

m) L'aigle a un point blanc à la place de l'œil.

*Timbre de gauche.* — Il mesure 14 m/m de large et 15 m/m  $1/2$  de haut.

f) Il y a quatre traits de gravure après l' S de TENEBRAS.

m) L'aigle a un gros œil blanc. Dans le fond, derrière le cou, contre le côté gauche de l'écusson, il y a 3 points au lieu de 4.

Ces timbres sont marqués d'une très bonne imitation de la première rosette de Genève.

*Groupe VII.* — Assez bonne imitation, à première vue. Les deux timbres sont semblables.

I. — Les divisions de la partie supérieure mesurent 5 m/m  $1/4$ , 20 m/m  $1/2$ , 5 m/m  $1/2$ . Les timbres ont 14 m/m  $1/2$  de large sur 15  $1/2$  de haut.

b) Il n'y a pas de point après 10; le second A de CANTONAL n'est pas barré.

e) Le P de POSTE, touche l'encadrement; le d, de de, et le G, de Genève, sont trop grands.

k) La ligne mince verticale intérieure de gauche, touche les lignes épaisses horizontales du haut et du bas.

l) Il y a 15 lignes verticales dans l'écusson de la clef.

p) La lettre l de local touche, par le haut, l'écusson; l'o de local est déformé, la pointe de l'écusson arrive contre le bord de cette lettre.

Les oblitérations sont des imitations en rouge, de la rosette de Zürich et de la première rosette de Genève, mais sans l'ornement du centre.

II. — Les divisions de la partie supérieure mesurent 5 mill.  $20 \frac{3}{4}$  et 5 mill.

b) Il n'y a pas de point après 10 ni après cent. Les deux timbres sont presque semblables. Celui de droite a 14 mill.  $\frac{1}{2}$  de large et celui de gauche 14 mill., seulement toutes les lettres sont trop larges.

g) TENEBRAS est trop épais.

i) L'S de J H S est plus grand que les deux autres lettres, dans le timbre de droite.

l) Il y a 15 lignes verticales formant le fond de la partie droite de l'écusson.

m) Le dessin de l'aigle est formé entièrement par des traits de gravure et non par aplats, comme dans les originaux.

n) Le chiffre 5 est trop grand dans le timbre de droite, et se trouve juste au-dessus du P de Poste; la boucle est trop grosse dans celui de gauche.

Ces timbres ne sont pas connus oblitérés.

III. — Falsification reconnaissable de suite par la petitesse de l'écusson et par la largeur des timbres. Les divisions de la partie supérieure mesurent 5 mill.  $\frac{1}{4}$ , 20 mill. et 5 mill.  $\frac{1}{4}$ . Au-dessous du mot cent, on voit une ligne d'encadrement.

Chaque timbre mesure 15 mill. de large sur 15 mill.  $\frac{1}{2}$  de haut.

e) Le P de Poste touche d'encadrement.

k) La ligne verticale intérieure d'encadrement touche l'horizontale en haut.

l) Il y a 15 lignes verticales formant le fond de l'écusson de la clef: la pointe de cet écusson se trouve tout contre le côté droit de l'L de local.

On trouve ces timbres sur papier vert jaune ou vert foncé.

Ils sont oblitérés par une imitation en rouge de la rosette de Genève, avec quatre feuilles évidées au centre, au lieu de l'ornement.

IV. — Très mauvaise imitation lithographiée, reconnaissable facilement :

a) Il n'y a pas de séparation entre les mots CANTONAL et cent.

b) Pas de point après 10 ; cent. est en lettres trop petites tandis que PORT CANTONAL est en lettres trop serrées et trop hautes.

c) La ligne verticale séparant les timbres arrive sous le milieu de l'N de CANTONAL.

h) Il n'y a pas les mots POST et LUX dans la banderolle.

i) Les lettres sont J M S au lieu de J H S.

l) La clef de l'écusson a une forme fantaisiste.

m) L'aigle est mal dessiné.

L'oblitération consiste en lignes parallèles noires.

*Groupe VIII.* — Imitation, obtenue par le concours de la photo-lithographie, faite par O... de Turin. Cette falsification est très dangereuse, on la recon-

naîtra surtout à ce que les timbres sont un tout petit peu plus petit que les originaux.

Dimensions de la partie supérieure, 5 mill.  $\frac{1}{4}$ , 20 mill.  $\frac{1}{2}$ , 5 mil.  $\frac{1}{4}$ .

Le *Timbre de droite* mesure 15 mm. de large et 15 mill.  $\frac{1}{2}$  de haut.

Les *Timbre de gauche* mesure 14 mill.  $\frac{1}{2}$  de large, 15 mm.  $\frac{1}{2}$  de haut, il est de  $\frac{1}{2}$  millimètre moins haut que l'original.

Oblitéré par une bonne imitation rouge de la première rosette de Genève.

*Groupe IX.* — Dans ce groupe, nous mettons les timbres dont on ne connaît qu'une partie, soit celle de droite ou de gauche.

I. — C'est le *timbre de gauche* qui est connu, il mesure 15 millimètres dans chaque sens.

c) La ligne séparant les timbres prolongée, coupe en haut l'N de CANTONAL.

e) La tête du t de Poste est absente, le d, de de, touche l'encadrement.

h) On voit POS très lisible sur le côté gauche de la banderolle, LUX est absent à droite et remplacé par des traits de gravure (signe caractéristique).

m) Le bec de l'aile touche l'aile.

n) Il y a un point après le C.

p) Le premier l de local a un trait horizontal supérieur qui mesure 1 millimètre de longueur et il se trouve exactement sous la pointe de l'écusson.



II. — Timbre facilement reconnaissable, mesurant 14 mill.  $1/2$  de large sur 15  $1/2$  de haut, l'écusson est tout petit.

c) Il y a un espace considérable entre Poste et de.

m) L'aigle est simplement dessiné sans ombre.

n) Pas de point après C.

III. — Il mesure 14 mill.  $3/4$  de large et 15 mill.  $1/4$  de haut, facilement reconnaissable, l'aigle est pareil à celui ci-dessus, mais il est ombré, même distance entre Poste et de.

n) Le point est trop près du C.

p) Les deux l de local ont des traits horizontaux trop longs à la partie supérieure.

IV. — Il mesure 14 millimètres de large sur 15 mill.  $1/2$  de haut.

e) La ligne séparant l'écusson n'est pas continue.

n) Le point est tout près du C.

p) Le second l de local est trop à gauche, il est exactement dans le prolongement du cadre de l'écusson.

On le trouve oblitéré avec partie de la rosette de Genève en rouge ou en noir.

---

## Le timbre simple de Genève

La taxe des lettres ayant été abaissée le 1<sup>er</sup> avril 1845, il fut émis un timbre de 5 centimes destiné à affranchir les lettres circulant cette fois dans tout le canton de Genève (port simple).

Pendant quelque temps, on se servit du *double de Genève* qu'on séparait ; c'est ce qui explique qu'on trouve des *moitiés* de doubles si fréquemment.

Ces moitiés servaient de 1843 à 1845 pour le *Port local*.

Il y eut trois types de timbres simples de Genève ; tous du modèle primitif du double.

### I. — PETIT AIGLE

Il est imprimé sur le même papier que le double et voici les signes qui le différencient avec le dessin du précédent.

Le timbre est plus grand, il mesure 16 mill.  $\frac{3}{4}$  de largeur et 16 mill. de hauteur.

e) L'inscription « Poste de Genève » est de forme cintrée et placée plus haut que dans les timbres doubles.

La ligne supérieure du P de Poste coupe le filet mince d'encadrement. L's de Poste touche la barre du t.

Le mot « Poste » est formé par des lettres beaucoup plus minces et serrées que Genève, le P. surtout est remarquable par sa finesse.

La barre horizontale qui se trouve sur la boucle inférieure du G, est reliée à l'e qui le suit. L'accent



Petit aigle



Grand aigle

grave du second è de Genève a la forme d'une virgule renversée, le point étant bien distinct et la queue très fine et très oblique. Il y un point après Genève.

f) Après l'S de TENEBRAS, il y a 4 lignes verticales de hachures.

g) Les inscriptions POST TENEBRAS LUX sont très lisibles.

h) L'espace qui sépare la banderolle portant Tenebras, du filet intérieur d'encadrement est plus grand à droite qu'à gauche; il est exactement de un millimètre à droite.

i) Les lettres I. H. S. sont minuscules.

l) L'écusson est divisé en deux parties, la ligne qui les sépare dépasse la ligne horizontale supérieure d'encadrement dudit écusson. Il y a 20 lignes verticales formant le fond de la partie droite de l'écusson. Il y a deux petits ornements curvilignes de chaque côté de l'anneau de la clef.

m) Il n'y a pas de couronne au-dessus de la tête de l'aigle. L'aile de l'aigle ne s'étend pas à droite jusqu'à la ligne limitant l'écusson, il y a un demi millimètre d'écart; la tête de l'aigle et le sommet de l'aile sont tout contre la ligne d'encadrement sans toutefois la toucher. La queue de l'aigle touche le cadre inférieur de l'écusson, à droite de la ligne de séparation.

n) Sur les côtés de l'écusson, il y a 5 et C; il y a un point seulement après le chiffre et plus près de lui que de l'écusson.

p) L'inscription du bas est « Port Cantonal » au lieu de « Port local ». Il y a un point après Cantonal, plus rapproché de l que de la ligne d'encadrement.

Ces timbres se trouvent oblitérés avec les rosettes 3 et 4 de Genève en rouge, la 4<sup>e</sup> en noir, le cachet à date de Genève ou enfin la grille de Genève ou de la Confédération en noir.

---

## II. — GRAND AIGLE

On ne connaît aucun décret qui ait autorisé la transformation du type de Genève. On suppose, et c'est très logique, que la planche s'étant usée, on refit un dessin et qu'il y eut quelques modifications que les gens d'alors jugèrent d'aucun intérêt et sur lesquelles ils ne durent porter nulle attention.

Ces modifications sont d'ailleurs minimes et elles ne changent guère l'aspect général de la vignette.

Le type grand aigle mesure 16 mill.  $\frac{1}{4}$  de largeur et 19 mill.  $\frac{1}{2}$  de hauteur.

Il fut tiré d'abord sur papier vert-clair dans les premiers jours de 1847 et sur papier vert foncé le 20 août 1848. Le changement de teinte se fit simplement parce que le premier papier se trouva épuisé, l'imprimeur n'en trouva pas d'autre ayant juste la même teinte et qu'il n'attacha pas d'importance à ce changement, pas plus que les autorités postales d'ailleurs.

Les signes qui permettent de le reconnaître sont les suivants :

Poste et Genève ont des lettres à peu près semblables comme épaisseur.

e) La barre supérieure du P de Poste est très longue à gauche et touche l'encadrement. La préposition « de » est plus près de Genève que de Poste. Le G de Genève est beaucoup plus large en bas qu'en haut, il n'est pas relié à l'e, comme dans

le type précédent. Il y a un point tout contre l'e de Genève.

Des rayons de la gloire traversent l'inscription et trois rayons s'étendent assez loin entre de et G.

g) TENEBRAS est plus large que dans le type précédent, un des traits des hachures à gauche coupe l'A et l'S.

h) La banderole est relevée à droite, elle coupe l'encadrement; elle ne le touche pas à gauche.

i) IHS sont en lettres aussi grandes que TENEBRAS; de petits traits apparaissent quelquefois dessous ces trois lettres, comme si on avait gratté une inscription précédente, avant le report sur pierre.

l) La ligne qui sépare l'écusson se prolonge en bas jusqu'à la pointe inférieure de l'écusson. Il y a 18 traits verticaux formant le fond à droite de l'écusson, il y a deux petits points de chaque côté de l'anneau de la clef.

m) L'aile de l'aigle touche la ligne d'encadrement de l'écusson à gauche. La queue est ronde et ne touche pas l'écusson.

n) 5 et C ne sont pas suivis d'un point.

p) Le second a de Cantonal a la forme carrée, tandis que le premier est rond; il y a un point très petit après Cantonal, à égale distance entre l'l et la ligne d'encadrement.

Ces timbres furent oblitérés avec les cinq premières rosettes de Genève en rouge, avec la qua-

trième en noir; avec le cachet à date en rouge, la grille de Genève en noir, PD dans un cercle en rouge, noir ou bleu et enfin avec la grille de la Confédération en noir ou en bleu.

---

### III. — AIGLE COURONNÉ

Ce timbre qui est imprimé en vert clair sur papier blanc jaunâtre est le timbre d'enveloppe coupé et employé comme timbre-poste. Il mesure 20 mill. 1/2 de hauteur sur 17 mill. 1/2 de largeur.

Outre l'aigle qui est couronné, ce qui est un signe distinctif important, il y a lieu de faire remarquer :

e) Le mot « Genève » est un peu plus gros que « Poste », il y a un point après Genève. Le P de Poste ne touche pas le cadre; le « de » n'est pas traversé par les rayons de la gloire, il y a un rayon passant entre l'e du de et le G de Genève.

f) Il y a deux traits de gravure après l'S de TENEBRAS et pas un seul du côté du T, qui est plus près de la ligne limitant la banderole, que l'S.

g) POST et LUX sont très nettement lisibles, mais sont en caractères plus petits que TENEBRAS.

h) La banderole touche l'encadrement à droite; il y a un espace de  $\frac{3}{4}$  de millimètre à gauche.



Fig. 22.

i) Les lettres JHS sont plus grandes que TENEBRAS et il y a un accent circonflexe au-dessus de l'H.

l) Il y a 14 lignes verticales dans le fond de l'écusson à droite; la ligne centrale de séparation de l'écusson, prolongée, aboutit à droite du premier a de « Cantonal ».

m) La tête de l'aigle est couronnée; les plumes de l'aile touchent presque toutes la ligne d'encadrement intérieure de l'écusson, sauf la plus haute; il y a 12 points, formant le fond de l'écusson, entre le bec et l'aile de l'aigle.

n) Il y a un tout petit point après le C (placé à droite de l'écusson).

p) Il n'y a pas de point après Port Cantonal.

Ce timbre est généralement oblitéré avec la 4<sup>e</sup> rosette de Genève en rouge ou avec la grille de la Confédération ou de Genève en noir ou enfin avec le cachet P D dans un cercle en bleu.



§ IV. — **Les falsifications du Timbre simple  
de Genève.**

---

I. — **PETIT AIGLE.**

**GROUPE I.** — Ces faux, imprimés sur papier vert foncé, se distinguent par la mauvaise exécution de l'aigle.

I. — Ce faux mesure 19 mill. de haut sur 16 de large.

e) Le P de Poste touche l'encadrement intérieur. La courbe supérieure du G de Genève est trop étroite et il n'y a pas de point après ce mot.

h) La banderole, à droite, est recourbée intérieurement vers l'écusson.

l) L'écusson a seulement 8 mm. 1/2 de large.

m) Le dessin de l'aigle est mauvais, la tête est blanche et il y a un point noir à la place de l'œil.

II. — Même dimension que I (existe encore en vert sur papier blanc).

e) Le P de Poste ne touche pas l'encadrement intérieur. Il n'y a pas de point après Genève.

h) La banderole passe sous le haut de l'écusson vers T de TENEBRAS et les deux extrémités sont tournées vers l'écusson. LUX est illisible.

l) L'écusson a 8 mm. 1/2 de large.

Oblitéré par une grille rouge ou noire.

III. — Ce faux mesure 19 mm. de haut sur 16 mill. 1/2 de large.

e) Le P de Poste touche l'encadrement, le G de Genève ne touche pas l'e, et il n'y a pas de point après ce mot.

k) Les deux extrémités de la banderole sont recourbées intérieurement. Le mot LUX est illisible.

m) L'aile de l'aigle est trop petite, son extrémité est à la hauteur du bec.

n) Il n'y a pas de point après le 5.

Oblitéré par une imitation en rouge de la rosette de Zurich.

GRUPE II. — Dans cette imitation l'aigle est mieux dessiné.

Elle mesure 20 mm. de haut sur 17 mm. 1/2 de large; elle est imprimée sur papier vert très mince.

e) Le P de Poste ne touche pas l'encadrement intérieur. L'accent du second e de Genève est presque horizontal.

Les rayons de gloire s'étendent et traversent le T de TENEBRAS.

h) Les deux extrémités de la banderole sont trop courtes, surtout celle du côté du mot LUX.

i) Les lettres I H S sont trop larges, du milieu.

l) Il y a 22 lignes verticales dans la partie droite de l'écusson.

n) Le point après le 5 est exactement entre ce chiffre et l'écusson.

p) Il y a un gros point après Cantonal.

GRUPE III. — Ces faux portent le mot *Fac-similé*.

I. — Ce faux mesure 20 mm. de hauteur sur 17 mm.  $\frac{1}{2}$  de large et porte le mot FAC-SIMILÉ.

e) Poste de Genève est en lettres trop grosses.

l) Il y a 18 lignes verticales seulement pour le fond de l'écusson de la clef; la ligne de séparation de l'écusson tombe sur le jambage droit de l'a de Cantonal.

II. — Il mesure 19 mm.  $\frac{3}{4}$  de haut et 16 mm.  $\frac{3}{4}$  de large, fabriqué à Genève en 1888, porte le mot fac-similé en petites lettres violettes.

e) Le P de Poste est éloigné de l'encadrement, il n'y a pas de point après Genève.

k) L'extrémité droite de la banderole touche presque le C.

n) Il n'y a pas de point après 5.

p) Il n'y a pas de point après Cantonal.

III. — Falsification faite à Genève en 1886, elle porte les mots *fac-similé*, en très petits caractères, imprimés au verso. Par suite de l'encadrement, les lignes sont plus ou moins épaisses, ce type se trouve dans deux grandeurs différentes : 20 mm. de haut sur 16 mm.  $\frac{3}{4}$  de large et 19 mm.  $\frac{1}{2}$  sur 16 mm.  $\frac{1}{4}$ .

On trouve aussi ces timbres sans le mot *fac-similé*, c'est une réimpression récente faite également à Genève sur papier vert jaune, vert foncé et en vert sur blanc.

e) Les rayons de gloire sont trop compacts, ils forment une masse sombre.

g) POST et LUX sont trop grands.

Oblitérés avec une imitation de la première rosette de Genève ou en rouge avec PP dans un cercle.

GRUPE IV. — Les faux placés dans ce groupe sont très bien faits et naturellement très dangereux.

I. — Ce faux mesure 19 mm. de haut et 16 mm.  $\frac{1}{2}$  de large, c'est une bonne imitation, mais reconnaissable par le détail e.

e) Le G de Genève ne touche pas l'e et il n'y a pas de point après ce mot.

l) La ligne qui sépare l'écusson touche, à droite la pointe de l'écusson alors qu'elle est à gauche dans les originaux.

Oblitéré avec une imitation en rouge de la seconde rosette de Genève.

II. — Falsification très réussie faite à Turin par des procédés photolithographiques ; elle mesure 19 mm. 1/2 de haut et 16 mm. 1/4 de large.

e) Les rayons de gloire ne s'étendent pas à travers l'A de TENEBRAS.

Oblitérée avec une imitation de la quatrième rosette de Genève en rouge.

---

## II. — GRAND AIGLE

GRUPE I. — Faux grossièrement imités, la gloire est remplacée par un cercle dentelé.

I. — Ils existent sur différents papiers : vert pâle, blanc jaunâtre, gris rosé.

e) Le P de Poste est trop haut, le « de » penche à droite, il y a un accent aigu sur Genève au lieu d'un accent grave ; il n'y a pas de point après Genève.

i) Il y a INS pour JHS, rien que cela suffirait pour le distinguer ; il est contenu dans un cercle dentelé.

m) La tête de l'aigle est blanche et l'aile est ronde, elle ne touche pas le bord de l'écusson.

n) Le 5 est trop grand et le C placé trop haut.

p) Port Cantonal est trop gros et irrégulier, il n'y a pas de point après Cantonal.

Oblitérés par un cachet contenant un numéro dans des cercles concentriques ou un cachet à date, en noir.

II. — Ils sont sur papier vert foncé, sur blanc jaunâtre ou rosé.

e) Il n'y a pas d'accent sur Genève le « de » n'est plus penché.

h) La banderole à droite touche l'encadrement.

i) INS pour JHS également.

m) La tête et le cou de l'aigle sont blanc, l'aile, plus grande que dans le type I, ne touche pas le bord de l'écusson.



Fig 23

n) Le 5 est trop haut et irrégulier. Faux du groupe I

Oblitérés par des gros points carrés noirs.

III. — Existents sur le même papier que les précédents, mais ils sont plus mal venus.

e) L'inscription Poste de Genève, est trop petite.

i) INS au lieu de JHS est la caractéristique de ce groupe, il est entouré d'un cercle dentelé.

k) Le filet intérieur d'encadrement est brisé en bas à droite.

l) La boucle de la clef est ronde et blanche, sans ornements.

n) Le 5 et le C sont trop grands.

Oblitérés avec une grille dans un cercle ou par une série de points informes, noirs.

**GROUPE II.** — Cette fois les gloires ont des rayons.

I. — Existents sur papier blanc vert et rosé.

e) Poste de Genève, se rapproche de l'original, la haste du d est trop courte.

i) Il y a encore INS pour JHS, dans un cercle entouré de quelques rayons pressés, indistincts.

l) Il n'y a que 14 traits verticaux dans la partie où se trouve la clef, dont le panneton est sans ornements.

Oblitérés en noir, avec la rosette noire de Zurich et P P en majuscules maigres.

II. — Existents sur papier vert et blanc.

g) Dans la banderole à gauche, il y a FIST pour POST et TENEBRAS est trop grand.

i) Toujours INS au lieu de JHS, mais dans des rayons de gloire qui s'étendent plus loin que dans les originaux.

m) La tête de l'aigle est à un millimètre du bord intérieur de l'écusson.

n) Le ð a la tête recourbée, le C est trop haut.

III. — Existents sur papier vert et verdâtre.

i) Il y a I. H. S. dans la gloire, dont les rayons sont courts.

l) La boucle de la clef est formé de trois branches en forme de cœur.

n) Le 5 et le C sont trop larges.

p) Signe distinctif, le mot Cantonal en bas est séparé en deux : Cant onal.

Oblitérés avec une imitation de la rosette de Zurich, en noir et en rouge.

GRUPE III. — Les gloires sont très nourries comme rayons.

I. — Ce faux est trop large, il a 17 mm. 1/2.

e) Poste de Genève est en lettres trop grandes.

i) JHS est tout petit.

n) Il y a un point après le 5.

II. — e) Les rayons de gloire passent à travers le d du « de » et de « Ge » de Genève.

e) La boucle de la clef est blanche.

i) Les lettres IHS sont confuses, comme si elles avaient été retouchées.

p) Il n'y a pas de point après Cantonal.

III. — Ce faux est imprimé en gris sur papier vert clair, il porte le mot FAC-SIMILÉ en caractères microscopiques imprimé au verso.

e) Le dernier e de Genève touche la ligne d'encadrement.

l) La boucle de la clef est trop grande et plusieurs lignes de fond passent sur elle.

p) Il n'y a pas de point après Cantonal et le pied de l est prolongé sur la droite.



Oblitéré avec l'imitation de la première rosette de Genève, en rouge.

IV. — Très bonne falsification, imprimée sur papier vert foncé ou vert clair, porte en haut le mot FAC-SIMILE en petits caractères.

e) Il n'y a pas de point après Genève, les rayons de gloire touchent le pied du second jambage de l'n de Genève.

g) Dans la banderole, à droite, l'X de LUX touche presque la ligne d'encadrement de l'écusson.

l) Il y a 15 lignes formant le fond de l'écusson où se trouve la clef.

p) Il n'y a pas de point après Cantonal.

V. — Ce faux se reconnaît facilement à ce que les rayons de gloire forment une masse noirâtre, informe, il est tiré sur papier vert.

e) L'accent sur Genève est trop près de la lettre, il n'y a pas de point après ce mot.

l) Il y a 24 lignes formant le fond de l'écusson, elles sont tellement rapprochées qu'elles se comptent difficilement.

p) Le second a de Cantonal est si mal venu que la tête se confond avec le corps, l'inscription est trop petite.

Oblitéré avec une grille en noir.

VI. — Bonne imitation, faite à Genève, imprimée sur papier vert foncé ou vert clair.

g) Le second E de TENEBRAS est plus grand que les autres lettres.

e) Il y a 18 lignes dans le fond de l'écusson portant la clef.

p) Le t de Port est plus épais que dans les originaux.

Oblitérés avec une imitation de la rosette de Genève en rouge.

GRUPE IV. — Imitation très parfaite, exécutée à Turin au moyen du procédé photolithographique, ne différant de l'original que par quelques détails ; mais il y a toutefois un moyen de les reconnaître par un petit point blanc qui se trouve au milieu du corps de l'aigle. On le trouve sur papier vert foncé ou vert clair, neuf ou oblitéré avec une imitation de la deuxième rosette de Genève.

---

### III. — L'AIGLE COURONNÉ.

I. — Falsification tirée sur papier grisâtre, elle mesure 20 mill. sur 17 mill. de large.

e) Le P de Post et l'e terminal de Genève sont trop loin de l'encadrement (signe distinctif), il n'y a pas de point après Genève ; les rayons de gloire s'étendent sur toute l'inscription et touchent la ligne d'encadrement supérieur.

h) Dans la banderole, après TENEBRAS, il n'y a pas de traits d'ombre.

i) Il n'y a pas d'accent au-dessus de l'H de JHS.

l) La ligne qui sépare l'écusson tombe au milieu de l'a de Cantonal.

m) L'aile de l'aigle ne touche pas le cadre de l'écusson.

p) Il y a un point après Cantonal. Oblitérée avec des lignes rouges parallèles.

II. — Imprimé sur papier blanc lisse; mesure 21 mill. de haut. sur 17 mill. 1/2 de largeur.

c) La ligne verticale intérieure de gauche, dépasse légèrement en haut, la ligne horizontale.

e) Le P de Poste touche la ligne d'encadrement; pas de point après Genève.

m) L'aigle est maigre.

n) La tête du 5 est divisée en deux parties (*signe distinctif*). Oblitéré avec une imitation en rouge de la rosette de Genève.

III. — Faux portant sur le recto le mot FAC-SIMILÉ en petits caractères. Il mesure 20 mill. 1/2 de hauteur sur 17 mill. 1/2 de large.

h) Il n'y a pas de traits d'ombre dans la banderole après TENEBRAS.

l) Il y a 13 lignes verticales formant le fond de l'écusson du côté de la clef, deux lignes au-dessus de la tige de la clef au lieu de trois.

IV. — Imprimé sur papier jaune lisse, il mesure 20 mill.  $1/2$  sur 17  $1/2$  de large.

e) L'inscription supérieure est trop grosse, cela trappe à première vue; la gloire est tirée si finement qu'elle est invisible.

l) Il y a 17-18 lignes formant le fond droit de l'écusson.

m) L'aile de l'aigle est trop maigre et ne touche pas le cadre.

n) La tête du 5 est incurvée (elle est droite dans les originaux).

h) Port Cantonal est trop grand. Oblitéré en rouge avec la rosette de Genève.

V. — Il mesure 20 mill. de haut. et 17  $1/2$  de large, imprimé en noir sur vert ou en vert sur blanc.

e) Les rayons de gloire passent à travers les lettres de l'inscription et touchent l'encadrement depuis l's de Poste jusqu'au second e de Genève.

h) La banderole à droite est à 1 mill. de l'encadrement; à gauche il y a le mot POS.

m) Il y a 6 points seulement entre le bec et l'aile de l'aigle.

n) Il y a un gros point après le C. Oblitéré avec une imitation de la rosette de Zurich en rouge ou noir, ou une grille formée de lignes parallèles rouges.



Fig. 24.  
Faux du type VI

VI. — Faux imprimé sur le papier original des enveloppes. Il a 20 mill.  $1/2$  de haut. sur 17  $1/2$  de large.

h) Il y a une ligne seulement de gravure après l'S de TENEBRAS; à droite, la banderole ne touche pas l'encadrement.

l) Il y a 13 lignes verticales dans le fond de l'écusson droit.

m) Il y a 8 points entre le bec et l'aile de l'aigle.

n) Il y a un gros point après le C.

VII. — Il mesure 20 mill. sur 17  $1/4$ , il est tiré en noir sur papier vert ou en vert sur papier blanc.

e) Les rayons de gloire s'étendent sur toute l'inscription, mais ne touchent pas l'encadrement supérieur, à l'exception de ceux qui traversent le « de ».

h) Il n'y a pas de traits d'ombre après l'S de TENEBRAS.

l) Il y a 17 lignes verticales formant le fond de l'écusson.

m) Il y a 8 points entre le bec et l'aile de l'aigle.

Oblitéré avec une imitation en rouge ou en noir de la rosette de Zurich et une petite rosette informe de la grandeur de la rosette de Genève.

VIII. — Tiré en noir sur vert ou en vert sur blanc, il mesure 20 mill. de haut sur 17  $1/2$  de large; il a été fait à Genève en 1900.

e) Les rayons de gloire sont trop épais et trop

longs et touchent l'encadrement de tous les côtés (signe distinctif); il n'y a pas de point après Genève.

*h)* La banderole à droite touche l'encadrement.

*l)* La ligne qui sépare l'écusson prolongée passe entre l'a et l'n de Cantonal; il y a 14 lignes verticales dans l'écusson.

*m)* Il y a 9 points entre le bec et l'aile de l'aigle.

Oblitéré avec une imitation de la rosette de Genève ou avec PP en rouge dans un cercle.

IX. — Falsification médiocre, faite à Genève en 1905; mesure 20 mill. 1/2 sur 17 1/4 de large.

*e)* Le côté gauche de la gloire s'arrête à gauche à la hauteur de l'o de Poste.

*h)* La banderole ne touche pas à droite l'encadrement, il y a un petit trait de gravure après TENEBRAS.

*m)* Il y a 7 points seulement entre le bec et l'aile de l'aigle.

*n)* Il y a un point après le C.

Oblitéré avec une bonne imitation en rouge de la troisième rosette de Genève.

---

## CHAPITRE IX

### Les timbres de Vaud.

---

#### § I. — ORIGINAUX

La vignette, toujours simple, se compose d'un cor couché, dans le centre duquel il y a la croix de Genève en blanc sur fond rouge; le cor est entouré d'ornements Louis XV, le tout sur un fond ligné horizontalement.

En haut dans un cartouche s'étale l'inscription **POSTE LOCALE**, suivie d'un petit point, en bas, en dessous du cor, la valeur 4 ou 5. L'impression est noire sur papier blanc. Les planches furent ainsi constituées :



Fig. 25 et 26  
Reproduction d'originaux.

On fit, du dessin primitif, portant la valeur 4, cent reports sur pierre lithographique d'où il ré-

sulte qu'il y a très peu de différence entre ces différentes vignettes ; pour le 5, on gratta tous les 4 et on refit cent fois le chiffre 5 ; il y a par conséquent cent variétés différentes de 5.

On reconnaît les véritables timbres par les signes suivants :

a) Les volutes de l'ornement ne touchent pas à gauche la tête du P de POSTE, mais touchent la base de cette lettre, ainsi que l'E de LOCALE, de l'autre côté. Sous L il y a un petit ornement rond que ne traverse pas la fine ligne horizontale limitant le cartouche.

b) Le cor est attaché au cercle central par une espèce de ruban qui fait 17 tours, les deux derniers, à gauche, étant plus étroits, ils sont juste au-dessus du plus gros des 4 points noirs qui se trouvent dans les ornements, à droite et à gauche de la valeur.

c) Le coin supérieur gauche des timbres est brisé.

d) Le petit bout du cor est joint au cercle central par un petit trait blanc, situé exactement à mi-hauteur du timbre.

e) Le cercle rouge et la croix qui y est contenue ne sont pas limités par une ligne.

Ces timbres sont oblitérés par de nombreuses oblitérations : pour le 4 cent. 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rosettes de Genève en rouge, grille de Genève en noir, grille de la Confédération en bleu. P D en noir ; pour le



5 cent, 4<sup>e</sup> rosette en rouge ou noir, 5<sup>e</sup> en noir, cachet à date de Genève en rouge, cachet de Chêne (faub. de Genève) en bleu, grille de Genève en noir, P D dans un cercle en rouge, noir ou bleu ; P P dans un rectangle en rouge ou noir, enfin par la grille de la Confédération en noir ou en bleu.

## § II. — FALSIFICATIONS

**TYPE I.** — Gravure sèche et dure, les ombres derrière le cor, sont trop prononcées et sont empâtées.

a) Il n'y a pas de point après **LOCALE** ; le petit ornement sous l'**L** est traversé par la ligne horizontale.



Fig. 27 et 28.

Faux du type I

Faux du type VII

b) Il y a 3 points noirs au lieu de 4 du côté droit de la valeur.

e) La croix est encadrée.

Oblitéré par une grille à traits rapprochés.

**TYPE II.** — Analogue au type précédent, l'inscription est trop grande et l'**S** plus grande que

les autres lettres, l'ornement de gauche touche la tête du P de POSTE.

TYPE III. — a) Le C de LOCALE est trop étroit.

b) Le ruban fait 15 tours au lieu de 17 les deux derniers tours de droite sont trop étroits.

Ce faux n'a pas de ligne extérieure en bas. Dans ce même type, il existe un faux rouge, le centre bordé d'un trait noir.

Oblitéré avec imitation de la première et de la quatrième rosette en rouge ou avec la grille de la confédération.

TYPE IV. — Faux très bien fait; la partie supérieure est réussie.

a) Le petit ornement sous le P et l'E de POSTE LOCALE ne touche pas le pied de ces lettres. L'O de LOCALE dépasse les lettres voisines.

b) Le ruban a 13 tours au lieu de 17.

f) Le petit coin en bas à gauche forme un damier de neuf cases au lieu d'être constitué par des lignes verticales.

Oblitéré par une imitation en bleu ou en rouge de la quatrième rosette de Genève ou par la grille de la confédération en noir.

TYPE V. — Très mauvaise falsification, l'ornement est mal dessiné et il n'y a que trois points noirs de chaque côté de la valeur.

b) Le ruban a 13 tours au lieu de 17.

g) Le cartouche de la valeur est limité par une ligne fine.

Oblitéré par une imitation de la rosette de Zurich en noir et une imitation de la quatrième de Genève en rouge.

TYPE VI. — Faux reconnaissables à ce que les traits de gravures sont trop serrés, ce qui donne à cette vignette un aspect lourd, écrasé. La ligne horizontale extérieure manque généralement.

a) Les ornements qui limitent le cartouche de l'inscription sont différents, celui de gauche est plus près du P que l'autre l'est de l'E, de LOCALE.

b) Le ruban fait 16 tours et les deux derniers de droite ne touchent pas le cercle.

Oblitéré par une imitation de la rosette de Genève.

TYPE VII. — Faux assez bien fait.

a) Toutefois l'inscription supérieure est inégale et les lettres un peu plus petites, la feuille qui est au-dessus du T de POSTE est trop petite.

e) La croix est plus haute que large.

g) Le C de la valeur est mal fait.

TYPE VIII. — Faux embrouillé et mal venu, impression lourde, écrasée.

a) Le pavillon du cor est mal dessiné et tout petit

e) L'écusson central est d'un rouge trop clair, la croix est trop petite.

Oblitéré par une mauvaise imitation de la grande rosette de Zürich en noir.

TYPE IX. — Faux peu dangereux.

a) L'inscription POSTE LOCALE est trop grande, le C de locale touche l'A.

Ce faux porte généralement l'inscription FAC-SIMILE en lettres minuscules, à l'encre violette.

TYPE X. — Faux mal imprimé.

a) Les lettres de l'inscription sont trop carrées, l'O de LOCALE est trop grand, il n'y a pas de point après ce mot.

b) Le ruban ne fait que 11 tours au lieu de 17.

g) Le C de la valeur est trop grand et touche l'encadrement.

Oblitéré avec la grille rouge, la grille de la confédération en bleu ou une imitation en rouge de la rosette de Genève.

TYPE XI. — C'est un faux dangereux obtenu par les procédés photolithographiques. On peut le reconnaître néanmoins à ce que dans l'angle droit inférieur les lignes verticales ne touchent pas en bas la ligne d'encadrement.

Oblitéré avec une bonne imitation de la 4<sup>e</sup> rosette de Genève en rouge ou par la grille de la Confédération en noir.

TYPE XII. — Faux bien fait, mais imprimé sur un papier lisse et brillant. Les fonds des angles de droite sont trop petits.

a) Il y a une tache noire entre l'L et l'E de **LOCALE**.

Oblitéré par une imitation de la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rosette de Genève en noir ou en rouge.

**TYPE XIII.** — Mauvaise falsification.

a) Les ornements sont mal dessinés, celui sous **POSTE LOCALE** a l'air de langues de flammes, il n'y a pas de point après **LOCALE**; la tête du P a un trait horizontal, qui vient se raccorder à gauche de l'ornement.

g) Les chiffres de la valeur sont minuscules.

Oblitéré par des imitations de cachet à date et des lignes parallèles, en noir.

**TYPE XIV.** — Ce faux est assez mal fait.

a) Les lettres de l'inscription sont trop maigres et trop hautes, il n'y a pas de point après **LOCALE**;

b) Il y a seulement 3 points noirs de chaque côté de la valeur dans les ornements;

g) La valeur est en chiffres trop épais.

Oblitéré par une rosette noire.

\*  
\* \*

Il y a encore un faux qu'il faut signaler; c'est celui qui a été fait sur des timbres authentiques de 5 cent. dont le 5 a été habilement gratté et auquel on a substitué un 4; il faut donc examiner minutieusement tous les 4 même quand ils offrent pour le reste de la vignette tous les signes de l'authenticité.

## CHAPITRE X

### Les timbres de Neufchâtel.

---

#### § I. — ORIGINAUX

Comme nous l'avons dit dans notre introduction, c'est improprement que le timbre ci-dessous décrit est connu sous le nom de NEUFCHATEL.

Il est formé d'un fond d'ornements au centre duquel est la Croix de Genève en blanc sur fond rouge, en haut les mots « POSTE LOCALE » en bas la valeur 5 centimes.

- a) Les lettres POSTE LOCALE ont un millimètre de haut et le cartouche qui les contient 2 millimètres. Les première et dernière lettres sont à distance égale des extrémités du cartouche, l'O de LOCALE est plus fort que les autres lettres.



Fig. 2<sup>o</sup>  
Authentique.

- b) L'extrémité de la banderole, du côté droit, touche la ligne d'encadrement ; elle est éloignée, à gauche d'un millimètre.

- c) Au dessus de l'L de LOCALE est un petit ornement en forme de 8, la boucle n'est pas fermée du

côté gauche; il y a une perle ronde dans chacun des angles supérieurs.

d) L'écusson a 7 mill. 1/2 de large et 9 mill. 1/2 de haut. Le petit ornement au-dessus de l'écusson est exactement sous le milieu de l'L de LOCALE; la pointe inférieure de cet écusson aboutit, légèrement à droite, du T de centimes.

e) L's de centimes est penché à droite et suivi d'un petit point. Le cartouche qui contient la valeur a un ornement à droite qui touche presque la ligne d'encadrement, tandis qu'à gauche cet ornement est à 1/2 millimètre de l'encadrement.

f) Le cadre intérieur formé par une ligne fine offre une solution de continuité en bas à gauche,

La ligne horizontale épaisse, intérieure, du cadre, dépasse la verticale en haut, à gauche.

Ces timbres se rencontrent oblitérés avec la grille de la Confédération en bleu ou en noir.

---

## § II. — LES FAUX

TYPE I. — Les inscriptions POSTE LOCALE sont trop grandes et trop larges; l's de centimes est *droit*.

N° 1. — L'espace au-dessus de STE LOCA est blanc, c'est-à-dire dépourvu d'ornements.

N° 2. — Les deux extrémités de la banderole sont à égale distance de la ligne d'encadrement;

il n'y a pas de petit 8 au-dessus l'L de LOCALE, la pointe de l'écusson se trouve au-dessus du second jambage de l'n.

Ces deux timbres sont oblitérés avec une imitation de la grille de la Confédération en noir.

N° 3. — a) L'E de LOCALE est tout contre l'extrémité de la banderole.

c) Il n'y a pas de 8 au-dessus de LOCALE mais par contre il y a un S très bien dessiné, à droite de la banderole au-dessus de l'ornement qui le termine, c'est là un signe caractéristique de ce faux.

f) Il n'y a pas de ligne fine intérieure du haut du cadre.

Oblitéré avec une imitation en noir de la rosette de Zürich.

N° 4 — Inscription plus maigre.

b) Les extrémités des ornements de chaque côté de la banderole touchent le filet d'encadrement.

c) Il y a au-dessus de TE LO trois lignes courbes, celles du milieu formant un 3.

d) La pointe de l'écusson tombe à gauche du t.

Oblitéré avec une imitation en noir de la grille de la Confédération.

N° 5 — Inscription grande et forte.

a) L'E de LOCALE est plus près de l'extrémité de la banderole que le P de POSTE.

b) L'extrémité de la banderole touche le cadre, à droite.



c) Le petit 8 au-dessus le LO est mal formé et incomplet.

d) L'écusson n'a que 7 millimètres de large.

Oblitéré avec une imitation en noir, soit de la rosette de Zürich, soit de la grille de la Confédération.

TYPE II. — L's de centimes est penché, les inscriptions se rapprochent des originaux.

N° 1. — Faux fabriqué à Genève en 1888, il est généralement surchargé du mot SPÉCIMEN au recto.

a) L'inscription : POSTE LOCALE est trop haute;

b) L'extrémité de droite de la banderole ne touche pas le cadre;

c) Le 5 de centimes est trop grand; il n'y pas de point après l's;

f) La ligne intérieure du cadre n'est pas interrompue au bas, à gauche.

N° 2. — Ce faux est trop large, il mesure 18 mill.  $\frac{3}{4}$  au lieu de 18.

c) Sur l'O de LOCALE on voit un point d'interrogation posé horizontalement (signe distinctif);

f) Même observation que ci-dessus.

Oblitéré avec imitation de la grille de la Confédération en bleu.

N° 3. — Assez bonne imitation, trop fine comme gravure.



Fig 33  
Faux N° 3

- a) L'inscription poste locale est un peu trop maigre; l'o est plus gros à droite qu'à gauche;
- b) L'extrémité de la banderole touche le filet à droite;
- c) Il y a un 8 au-dessus de l'L de LOCALE, mais mal formé, il n'y a pas de perle dans l'angle droit supérieur;
- d) La pointe de l'écusson tombe entre le t et l'i de centimes;
- e) L's de centimes est trop petit et trop éloigné de l'extrémité du cartouche.

Oblitéré en bleu avec une bonne imitation de la grille de la Confédération.

N° 4. — Falsification faite à Genève en 1900.

- a) L'A de LOCALE ne porte pas en haut la petite ligne terminatrice horizontale, et les bases de cette lettre sont réunies par un trait;
- c) Le 8 en haut est entouré par la ligne d'encadrement, il n'y a pas de perle dans l'angle supérieur droit.
- d) La croix est maigre.
- e) L's de centimes est petit et n'est pas suivi de point.

Oblitéré, en noir ou en bleu, avec l'imitation de la grille de la Confédération.

N° 5. — Falsification très réussie obtenue par la photolithographie, à Turin.

- c) Le 8 du haut est complètement fermé.

e) L's est un peu écrasé.

g) Il y a un 5 nettement formé sous le volute formant l'écusson, à droite, à la hauteur de la croix (signe caractéristique).

Oblitéré comme ci-dessus, en bleu.

N° 6. — Faux fait à Genève en 1905, assez bien réussi.

d) L'ornement au-dessus de l'écusson ne touche pas la ligne fine qui limite la banderole contenant POSTE LOCALE.

f) La ligne horizontale supérieure du cadre dépasse, à gauche, la ligne verticale.

Oblitéré comme ci-dessus, en noir.

\* \* \*

En terminant cette longue étude des timbres cantonaux Suisses, nous croyons avoir rendu un service éminent aux nombreux philatélistes qui s'intéressent à la collection de la République Helvétique, dont l'ensemble forme une collection si recherchée. Il se peut que tous les faux n'aient pas été étudiés et que quelques-uns nous aient échappé, mais avec la description détaillée et la reproduction exacte, que nous donnons des véritables cantonaux, nous osons espérer que ceux qui nous liront, pourront ainsi expurger leurs pages d'albums, des faux si bien faits soient-ils, qui les déshonorent.

---



Fig 30  
Faux N° 3

- a) L'inscription poste locale est un peu trop maigre; l'o est plus gros à droite qu'à gauche;
  - b) L'extrémité de la banderole touche le filet à droite;
  - c) Il y a un 8 au-dessus de l'L de LOCALE, mais mal formé, il n'y a pas de perle dans l'angle droit supérieur;
  - d) La pointe de l'écusson tombe entre le t et l'i de centimes;
  - e) L's de centimes est trop petit et trop éloigné de l'extrémité du cartouche.
- Oblitéré en bleu avec une bonne imitation de la grille de la Confédération.

N° 4. — Falsification faite à Genève en 1900.

- a) L'A de LOCALE ne porte pas en haut la petite ligne terminatrice horizontale, et les bases de cette lettre sont réunies par un trait;
- c) Le 8 en haut est entouré par la ligne d'encadrement, il n'y a pas de perle dans l'angle supérieur droit.
- d) La croix est maigre.
- e) L's de centimes est petit et n'est pas suivi de point.

Oblitéré, en noir ou en bleu, avec l'imitation de la grille de la Confédération.

N° 5. — Falsification très réussie obtenue par la photolithographie, à Turin.

- c) Le 8 du haut est complètement fermé.

e) L's est un peu écrasé.

g) Il y a un 5 nettement formé sous le volute formant l'écusson, à droite, à la hauteur de la croix (signe caractéristique).

Oblitéré comme ci-dessus, en bleu.

N° 6. — Faux fait à Genève en 1905, assez bien réussi.

d) L'ornement au-dessus de l'écusson ne touche pas la ligne fine qui limite la banderole contenant POSTE LOCALE.

f) La ligne horizontale supérieure du cadre dépasse, à gauche, la ligne verticale.

Oblitéré comme ci-dessus, en noir.

\*  
\*\*

En terminant cette longue étude des timbres cantonaux Suisses, nous croyons avoir rendu un service éminent aux nombreux philatélistes qui s'intéressent à la collection de la République Helvétique, dont l'ensemble forme une collection si recherchée. Il se peut que tous les faux n'aient pas été étudiés et que quelques-uns nous aient échappé, mais avec la description détaillée et la reproduction exacte, que nous donnons des véritables cantonaux, nous osons espérer que ceux qui nous liront, pourront ainsi expurger leurs pages d'albums, des faux si bien faits soient-ils, qui les déshonorent.

---

# Cotes des Timbres Cantonaux

Montrant la valeur

| Catalogues vers :         | 1863 |      | 1872 |      |
|---------------------------|------|------|------|------|
|                           | N    | O    | N    | O    |
| Zurich, 4 rappen .....    | ?    | 1 »  | —    | 3 »  |
| — 6 — .....               | ?    | 1 »  | —    | 1 50 |
| Bâle, 2 1/2 — .....       | 4 »  | 2 »  | —    | 3 »  |
| Winterthur 2 1/2 rappen.. | 3 »  | 1 50 | —    | 5 »  |
| Genève double.....        | 10 » | 5 »  | —    | 25 » |
| — simple.....             | 3 »  | 1 50 | —    | 2 »  |
| — Grand aigle.. ....      | 3 »  | 1 50 | —    | 2 »  |
| — Aigle couronné...       | —    | 1 50 | —    | 3 »  |
| Vaud, 4 cent.....         | 6 »  | 1 50 | —    | 10 » |
| — 5 — .....               | 5 »  | 1 »  | —    | 2 »  |
| Neuchâtel, 5 cent.....    | 2 »  | 2 50 | —    | 3 »  |

## à différentes époques

croissante de ces timbres.

| 1887  |      | 1892   |       | 1900   |       | 1909   |       |
|-------|------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|
| N     | O    | N      | O     | N      | O     | N      | O     |
| 150 » | 40 » | 500 »  | 300 » | 1000 » | 500 » | 1000 » | 500 » |
| 10 »  | 4 »  | 50 »   | 30 »  | 100 »  | 30 »  | 125 »  | 30 »  |
| 20 »  | 15 » | 200 »  | 125 » | 250 »  | 150 » | 300 »  | 150 » |
| 20 »  | 10 » | 150 »  | 75 »  | 300 »  | 75 »  | 300 »  | 80 »  |
| 50 »  | 50 » | 1000 » | 500 » | 1000 » | 600 » | 1800 » | 750 » |
| 50 »  | 25 » | 250 »  | 100 » | 60 »   | 30 »  | 100 »  | 35 »  |
| 15 »  | 12 » | 50 »   | 25 »  | 50 »   | 30 »  | 75 »   | 35 »  |
| »     | 40 » | »      | 100 » | »      | 100 » | »      | 125 » |
| 200 » | 50 » | 1000 » | 500 » | 1000 » | 600 » | 2000 » | 750 » |
| 25 »  | 6 »  | 80 »   | 25 »  | 150 »  | 40 »  | 120 »  | 40 »  |
| 15 »  | 10 » | 150 »  | 75 »  | 200 »  | 60 »  | 400 »  | 75 »  |

# TABLE DES MATIÈRES

---

|                                                           | Pages |
|-----------------------------------------------------------|-------|
| PRÉFACE.....                                              | 1     |
| CHAPITRE I. — Les Timbres Cantonaux.....                  | 3     |
| — II. — Les Timbres de Zurich.....                        | 5     |
| Signes distinctifs de ces timbres.....                    | 14    |
| — III, — Les faux de Zurich.....                          | 18    |
| — IV. — La Colombe de Bâle.....                           | 31    |
| — V. — Les faux Timbres de Bâle.....                      | 34    |
| — VI. — Les Timbres de Winterthur.....                    | 42    |
| — VII. — Les faux Timbres de Winterthur.....              | 45    |
| — VIII. — Les Timbres de Genève.....                      | 50    |
| § I Le Timbre double.....                                 | 50    |
| § II Les faux doubles de Genève.....                      | 55    |
| § III Le Timbre simple de Genève.....                     | 70    |
| I Petit Aigle.....                                        | 70    |
| II Grand Aigle.....                                       | 73    |
| III Aigle couronné.....                                   | 75    |
| § IV Falsifications des Timbres simples<br>de Genève..... | 77    |
| I Petit Aigle.....                                        | 77    |
| II Grand Aigle.....                                       | 81    |
| III Aigle couronné.....                                   | 86    |
| — IX. — Les Timbres de Vaud.....                          | 91    |
| § I Originaux.....                                        | 91    |
| § II Falsifications.....                                  | 93    |
| — X. — Les Timbres de Neuchâtel.....                      | 98    |
| § I Originaux.....                                        | 98    |
| § II Les Faux.....                                        | 99    |
| — XI. — Valeur de ces timbres depuis leur émission        | 104   |

---



---

**Imprimerie L. DENIS**  
**31, Villa d'Alesia. - PARIS**

---



Librairie Ch. MENDEL, 118 <sup>bis</sup>. Rue d'Assas, Paris.

## BIBLIOTHÈQUE ILLUSTRÉE

du Collectionneur de Timbres-Poste

dirigée par M. Georges BRUNEL

- Le Timbre-Poste Français**, par Georges BRUNEL. — Histoire de la Poste, et du Timbre en France et dans les Colonies françaises. 1 fort vol. in-8°, illustré de nombreuses figures et de planches hors-texte, 3<sup>e</sup> édition. — Prix, broché. .... 5 »  
— relié, fers spéciaux..... 6 50
- Les Timbres de Brême et leurs falsifications**, par Georges BRUNEL. — Description des différentes émissions et des marques secrètes. 1 brochure illustrée de 22 gravures..... 1 25
- Catalogue Memento**, pour servir de Manco-Liste, dressé par Paul MORAND. *France et ses Colonies*... .. 0 75  
*Europe et Colonies*..... 0 90  
*Europe, France et Colonies*..... 1 50
- Les Timbres de l'Uruguay**, par SIGISMOND JEAN. — Etude complète de toutes les émissions et de toutes les variétés, illustré de 120 gravures et de planches..... 2 »
- Les Timbres Cantonaux Suisses**, d'après A. de REUTERSKIOLD, 1 vol. illustré de nombreux fac-similés de timbres vrais et faux, avec la manière de les distinguer..... 2 »
- Les Emissions des Timbres Grecs**, par Georges BRUNEL. — Etude raisonnée de toutes les émissions grecques, avec le moyen de les classer rapidement. 1 vol. illustré de nombreuses figures..... 1 75

Paraît tous les mois, à la même librairie :

## LE TIMBRE-POSTE

Journal Indépendant des Collectionneurs  
Georges BRUNEL, Rédacteur en Chef.

Publie de nombreux articles et renseignements du plus haut intérêt pour les Philatélistes, illustré de gravures et de planches en noir et en couleurs.

Abonnement annuel (France et Algérie), 4 fr. (Union Postale, 5 fr.)  
entièrement remboursé

Spécimen franco sur demande.